



# Schéma territorial de développement économique du Pays Vesoul – Val de Saône

Septembre 2007

# SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION</b>	<b>p. 2</b>
<b>ETAT DES LIEUX</b>	<b>p. 4</b>
<b>SYNTHESE DES ANALYSES EXISTANTES</b>	<b>p. 36</b>
<b>DIAGNOSTIC « TERRAIN »</b>	<b>p. 41</b>
<b>LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES ET ACTIONS PRIORITAIRES</b>	<b>p. 52</b>
<b>CONCLUSION</b>	<b>p. 71</b>

# Introduction

En 2007, la région de Franche – Comté a invité les Pays à se doter d'un schéma de développement économique. Le Pays Vesoul – Val de Saône a ainsi saisi l'opportunité lui permettant d'affirmer dans un document ses orientations et ses stratégies pour les années futures. L'élaboration de ce schéma a reçu le soutien méthodologique de l'Agence Régionale de Développement économique (ARD).

Le Schéma Territorial de Développement Économique est un document d'orientation stratégique construit selon une démarche collaborative entre le Pays, maître d'ouvrage, et les Communautés de Communes comprises dans son périmètre.

Son objet est de proposer un cadre partagé entre les acteurs d'un territoire en matière de développement économique local. Au-delà de la définition d'axes d'interventions prioritaires, il s'efforce de préciser les enjeux, actions et moyens à mettre en œuvre à l'échelle du Pays pour la période 2007/2013.

Il est constitué d'un état des lieux qui présente les grandes caractéristiques du territoire, d'un diagnostic « terrain » et des conclusions d'un séminaire portant sur la définition d'un programme de développement.

Rédigé et conçu dans le droit fil de la Charte de Pays 2000-2006, il répond à 3 objectifs :

- (ré)affirmer les ambitions du Pays et de ses communautés de communes en termes de développement économique,
- être un cadre de référence « ajustable » qui définisse les axes prioritaires sur lesquels appuyer une politique de développement économique
- servir de base pour rédiger le Contrat de Pays et encadrer les demandes de financement auprès du Conseil régional de Franche-Comté

Le STDE traduit une stratégie partagée et collective à l'échelle du Pays prenant en compte les réalités du territoire, les ambitions des collectivités locales et les attentes des acteurs économiques locaux.

# Méthode



## Caractériser le territoire et son environnement

- position concurrentielle
- migrations domicile/travail
- pôles d'activités et d'emplois
- données démographiques (CSP, niveau formation, taux d'activité, ...)

## Identifier les limites et potentialités

- analyse de l'offre foncière et immobilière d'activités
- analyse du tissu économique
- analyse de l'emploi salarié
- données démographiques (CSP, niveau formation, taux d'activité, ...)
- organisation des relations entre acteurs économiques
- ...

## Impliquer les acteurs sur une vision partagée du développement économique territorial

- réalisation d'entretiens individuels

## Repérer les leviers d'intervention publique et cerner les modalités de mise en œuvre concrète

- définition et hiérarchisation des objectifs et axes d'intervention
- élaboration de fiches-actions
- établissement d'un planning et des modalités de suivi du plan d'actions

## Bâtir un cadre de cohérence et de référence pour les acteurs locaux

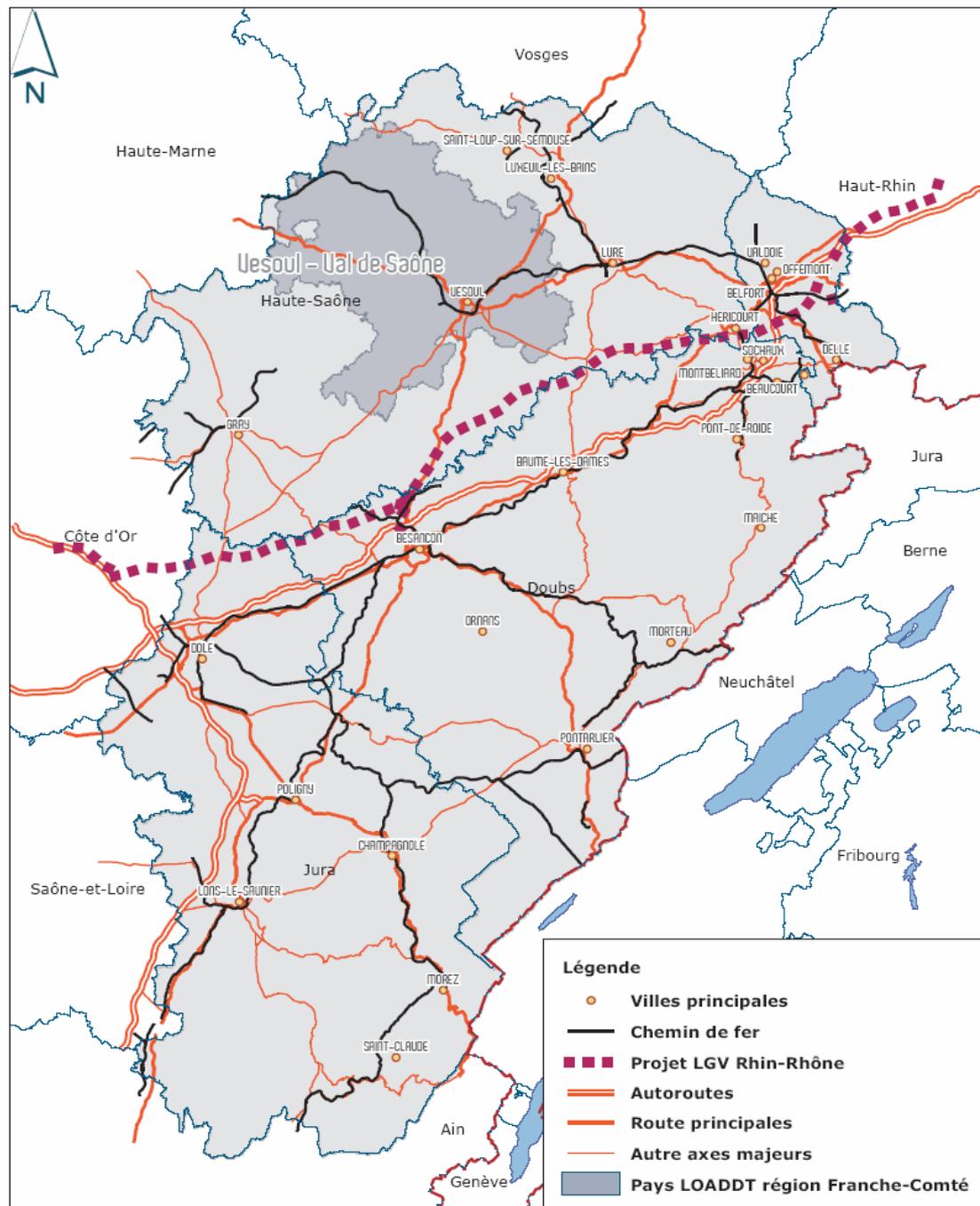
- partage d'une vision stratégique
- organisation du jeu d'acteurs économique
- établissement d'un document directeur synthétisant les enjeux, objectifs et répartition des rôles
- édification d'un cadre d'animation et de gestion de la démarche dans le temps

# État des lieux

L'état des lieux du Pays Vesoul de Saône présente une « véritable photographie » du territoire. Constitué de cartographies et de graphiques portant sur les grandes caractéristiques du pays (démographie, emplois, activités économiques, établissements, foncier d'activités...), il donne une vision précise du territoire en des termes quantitatifs.

# Situation géographique régionale

Sources : IGN BD CARTO / Multinet TéléAtlas / DIACT



30

Kilomètres

Cartographie : ARD Franche-Comté

Le Pays Vesoul Val de Saône apparaît situé en marge de l'axe Rhin-Rhône, axe principal de la région Franche-Comté. Le Pays est traversé par 2 axes classés comme grands itinéraires européens du nord-ouest au sud-est par la N19 (Axe Paris Bâle) et du sud-est au nord-est par la N57 (Besançon-Epinal).

L'aménagement de la N19 en 2x2 voies permettra une connexion directe de Vesoul à l'autoroute A31 et à l'A5 et Paris.

L'axe Est-Ouest est doublé de la ligne ferroviaire Paris Bâle. Il n'est pas prévu de connexion ferroviaire avec Besançon, ni avec la future gare TGV d'AUXON.

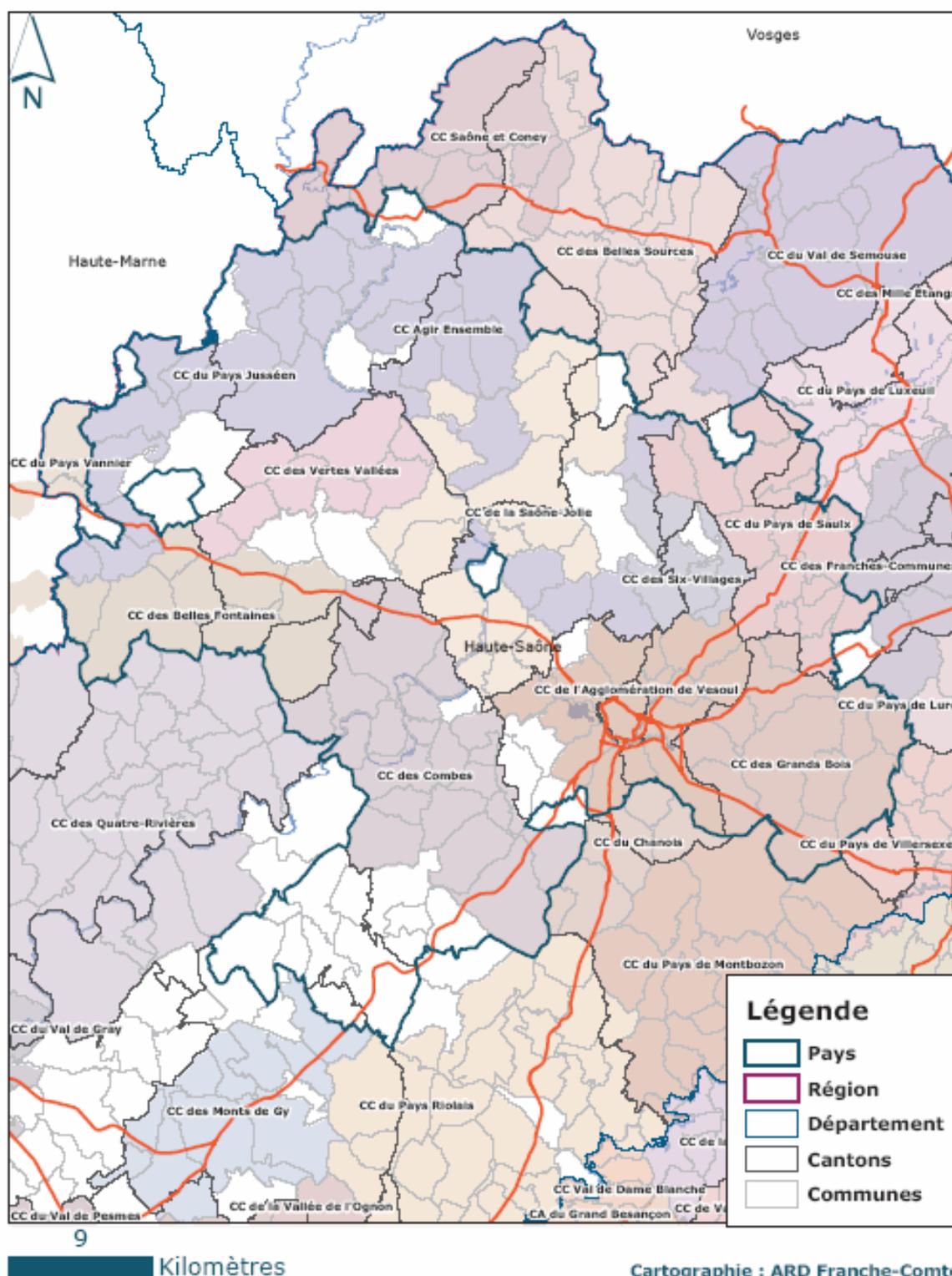
La Saône et le canal des Vosges (rivière navigable de petit gabarit pour les bateaux de tonnage inférieur à 400 tonnes) traversent le territoire à une dizaine de kilomètres à l'ouest de Vesoul.

Côté fluvial, un projet de canal à grand gabarit est à l'étude par VNF (canal Saône-Moselle).

# Présentation du territoire

## Echelons administratifs et intercommunalité

Sources : IGN BD CARTO / DIACT Observatoire des Territoire 2007



Le Pays Vesoul - Val de Saône compte 10 structures intercommunales qui se présentent souvent sous la forme de territoires émiettés, sans continuité géographique, notamment au Nord de Vesoul

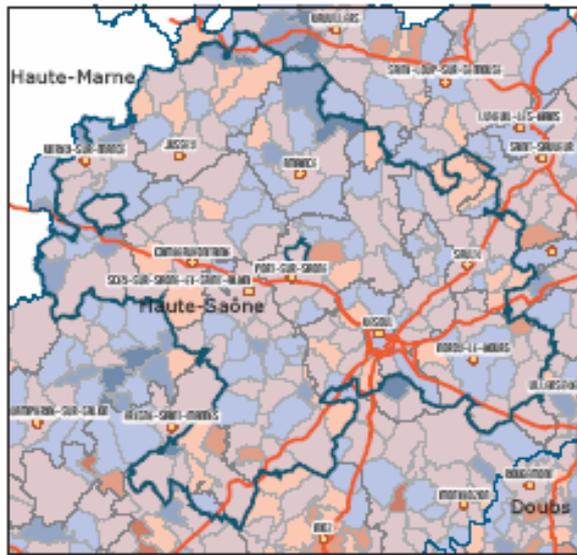
Les intercommunalités apparaissent également trop petites et des communes n'appartiennent encore à aucun groupement.

# Variation annuelle de la population de 1990-1999

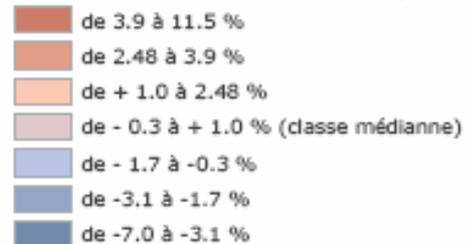
Sources : INSEE RGP 1999



Variation totale de la population de 1990-1999.

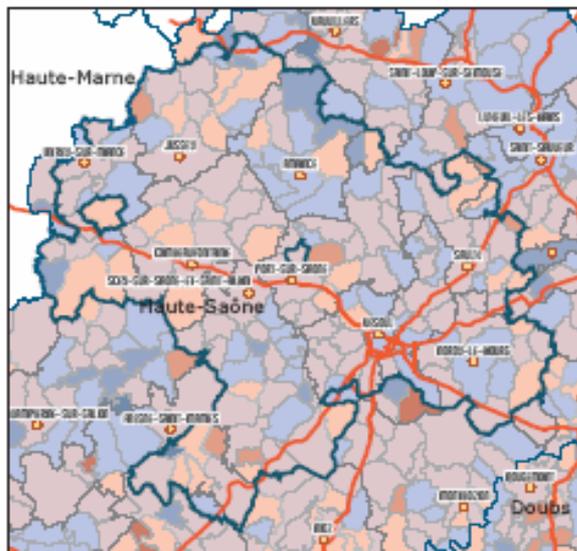


Taux de variation annuel % (écart type)

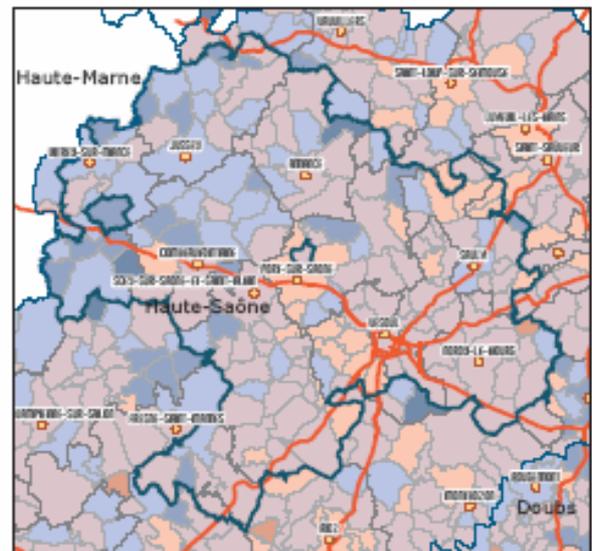


Moyenne régionale : +.047 %

Variation de la population résultant du solde migratoire de 1990-1999.



Variation de la population résultant du solde naturel de 1990-1999.



5

Kilomètres

Cartographie : ARD Franche-Comté

Le Pays Vesoul Val de Saône a globalement connu une stagnation de sa population : la majorité des communes sont représentatives de la moyenne régionale avec une évolution de 0.05 % entre 1990 et 1999.

A l'échelle du Pays, les variations résultant du mouvement migratoire (+0.19%) compensent les pertes dues au mouvement naturel (-0.13%).

Les variations positives du solde naturel ont davantage bénéficié à la moitié Sud-Est du Pays Vesoul Val de Saône, en périphérie de Vesoul, alors que les marges Nord-Ouest ont vu un recul de leur population.

Les variations positives liées au solde migratoire ont bénéficié davantage aux communes situées sur les axes principaux de circulation (phénomène de rurbanisation et migrations alternantes).

# Données démographiques

(source RGP 99)

	Pays	Région
Population Totale (sdc)	68 330	1 117 059
Population Active	30 549	502 106
Nombre de Résidences Principales	27 514	452 444
Population - 25 ans	20 837	351 483
Population de 25 à 49 ans	24 313	399 061
Population +49 ans	23 188	366 713
Agriculteurs exploitants*	1 157	14 206
Artisans, commerçants, chefs d'entreprises*	1 784	29 592
Cadres, professions intellectuelles sup.*	2 169	42 357
Professions intermédiaires*	6 082	102 750
Employés*	9 089	133 769
Ouvriers*	10 032	171 370
Retraités*	13 003	207 863
Autres sans activité*	25 107	214 288
Population sans aucun diplôme	10 000	162 694
Population avec CAP ou BEP	13 304	217 388
Population avec Bac ou Brevet profes.	5 417	88 992
Population avec Bac +2	3 580	63 837
Population avec diplôme > Bac +2	2 545	52 977

(\*) selon population de 15 ans et +

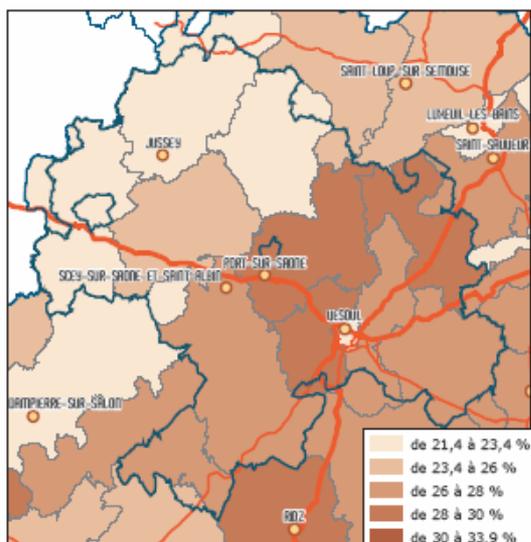
## Tendances démographiques sur la base du dernier recensement (échantillon de 90 communes (hors Vesoul) sur 164 communes)

	1999	2004-2005- 2006	
- population totale	27703	27848	➔
- actifs	12025	13085	➔
- inactifs	15678	14763	↘
- actifs 15-64 ans	11990	13035	➔
- nombre de ménages	10432	11210	➔
- nombre de logements	12755	13712	➔
- nombre de résidences principales	10432	11210	➔
- nombre de résidences secondaires et logements occasionnels	1347	1308	↘
- nombre de logements vacants	976	1194	➔

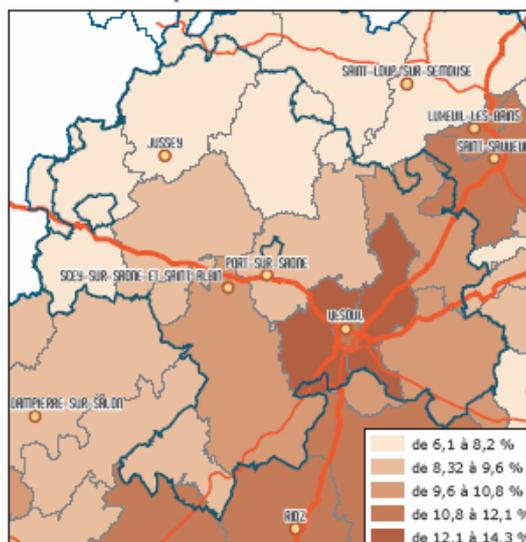
# Répartition des niveaux de diplômes rapportés à la population totale, par canton en 1999



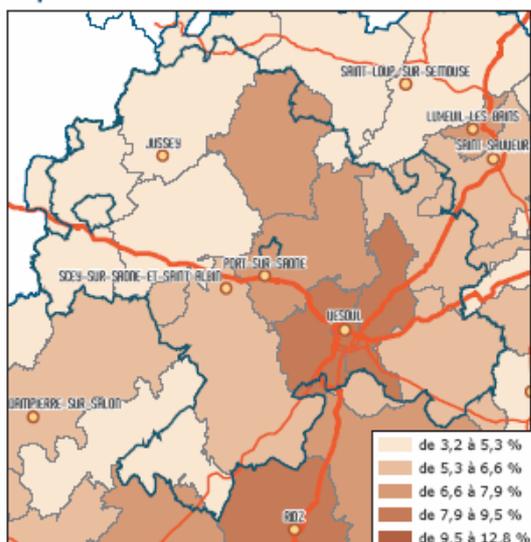
**CAP BEP :**



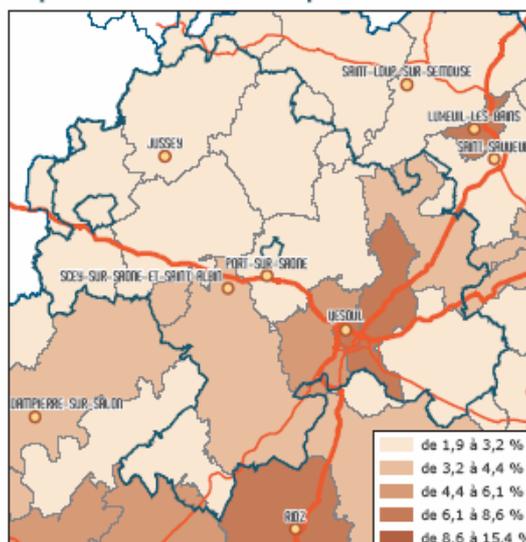
**BAC et BAC professionnel :**



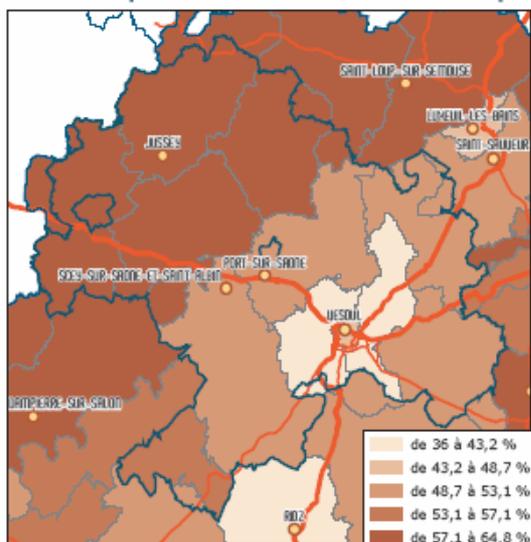
**Diplôme de niveau BAC + 2 :**



**Diplôme de niveau supérieur :**



**Aucun diplôme du secondaire ou supérieur :**



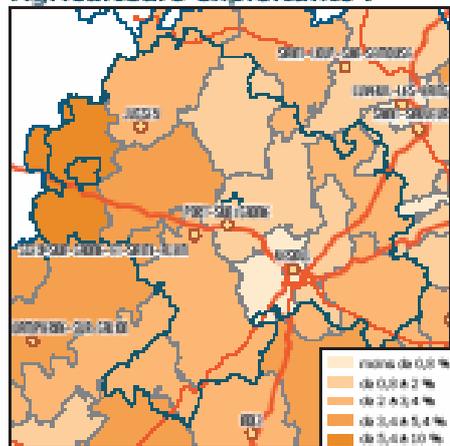
En corrélation avec la répartition géographique des CSP, la répartition des niveaux de diplômes montre un clivage Nord-Ouest/Sud-Est, ainsi on est davantage diplômé dans les cantons urbains et périurbains du Sud-Est que dans les cantons ruraux du Nord-Ouest.

# Répartition des CSP rapportée à la population active, par canton en 1999

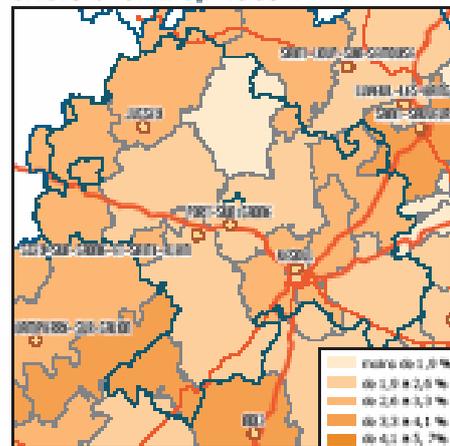


Sources : IGN BD CARTO / INSEE RGP 1999

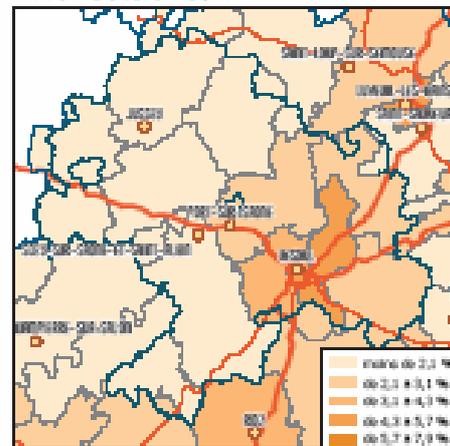
**Agriculteurs exploitants :**



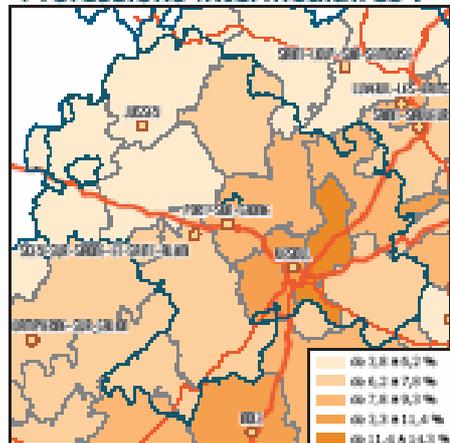
**Artisans, commerçants, chefs d'entreprises :**



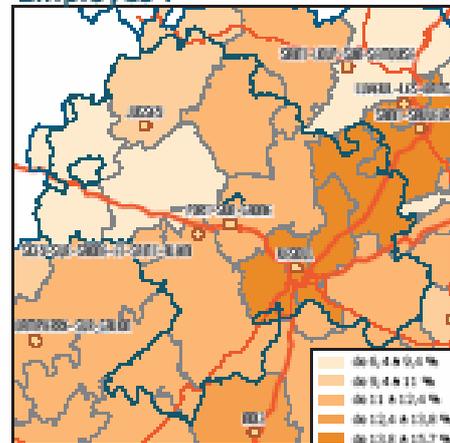
**Cadres et professions intellectuelles :**



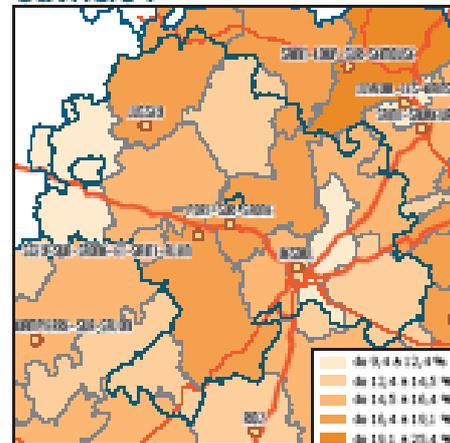
**Professions intermédiaires :**



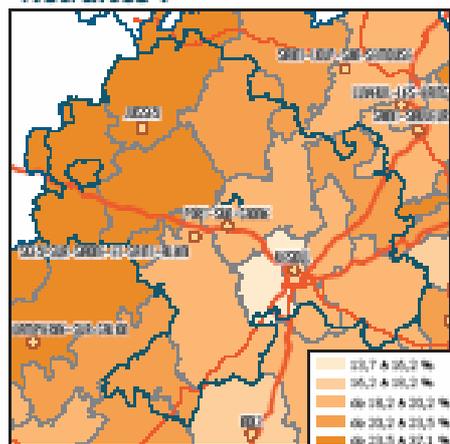
**Employés :**



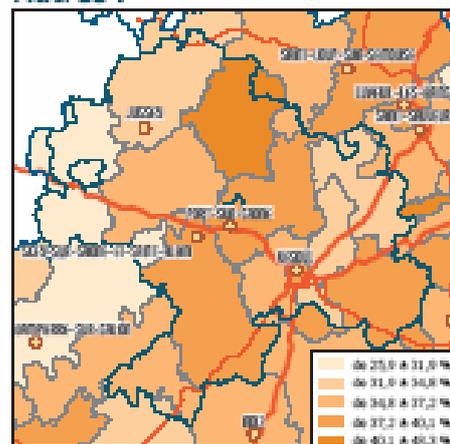
**Ouvriers :**



**Retraités :**



**Autres :**



25

Kilomètres

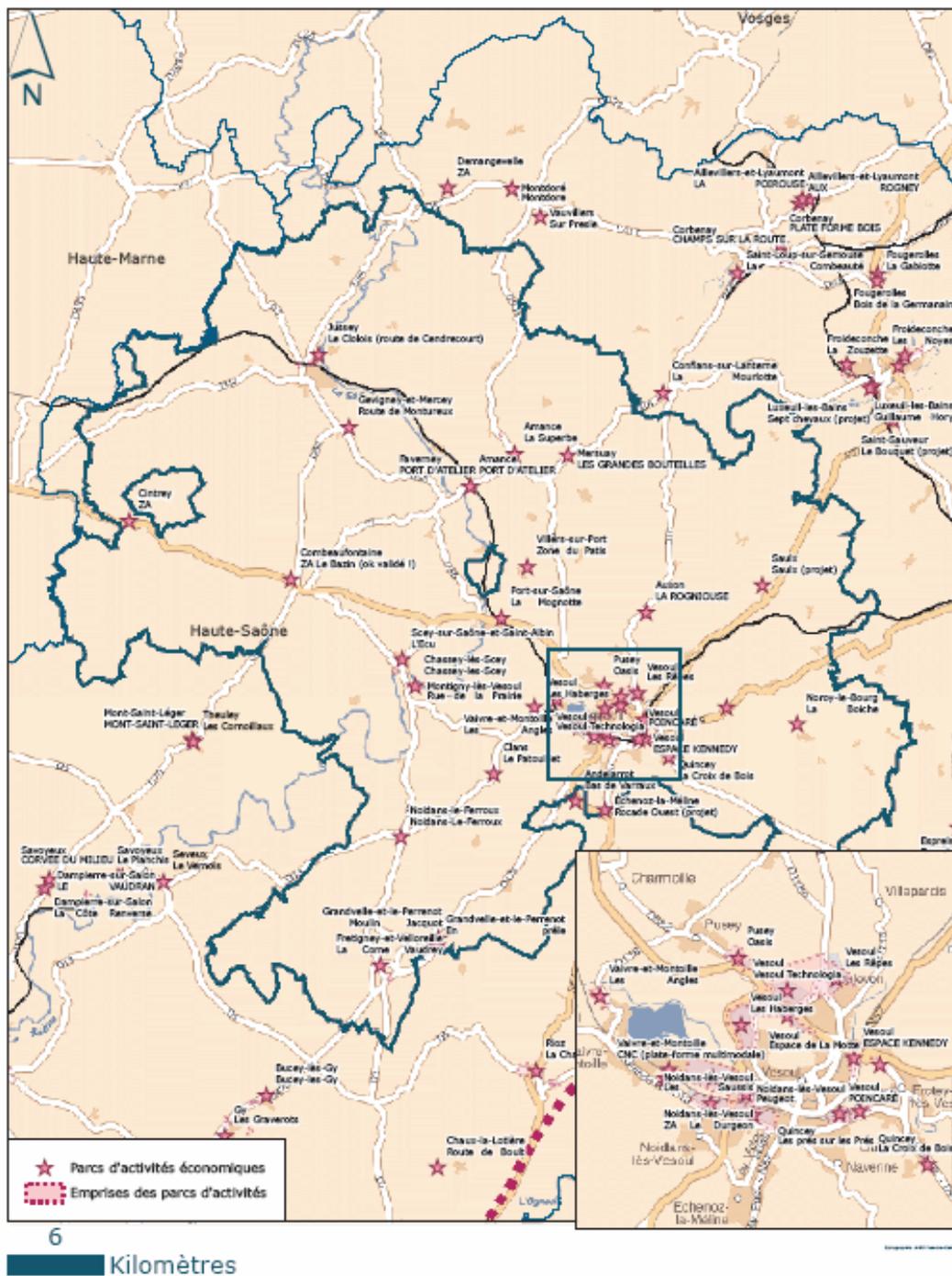
Cartographie : ARD Franche-Comté

Trois secteurs distincts apparaissent au niveau de la répartition géographique des catégories socioprofessionnelles avec un clivage entre le Nord-Ouest et le Sud-Est :

- le Nord-Ouest présente une population d'agriculteurs et de retraités
- le Sud-Est, à Vesoul et sur l'axe Vesoul-Luxeuil-les-Bains, concentre les employés, les professions intellectuelles et intermédiaires
- les ouvriers se concentrent au centre du Pays de Vesoul et à Jussey

# Parcs d'activités économiques (2007)

Sources : IGN / Télé Atlas / BADGE Franche-Comté



Les parcs d'activités économiques existants et en projet se répartissent majoritairement dans **la moitié Est du Pays Vesoul - Val de Saône et dans l'agglomération de Vesoul** :

- L'agglomération de Vesoul et les cantons périurbains disposent d'un tissu important
- Au Nord/Nord-Ouest et au Sud-Ouest de l'agglomération de Vesoul, on observe un émiettement de petits parcs d'activités relativement éloignés des principaux axes de circulation. Cette répartition est à rapprocher de l'émiettement intercommunal (Nord de Vesoul) ou des nombreuses communes hors groupement (Sud-ouest de Vesoul) qui ont tendance à multiplier les initiatives locales de petites zones d'activités artisanales
- Au contraire, l'Ouest de Vesoul, sur l'axe de la N19 en direction de Combeaufontaine, présente une rareté des parcs d'activités, mais cette situation peut potentiellement évoluer avec le redimensionnement en 2x2 voies de la N19

# Les pôles économiques

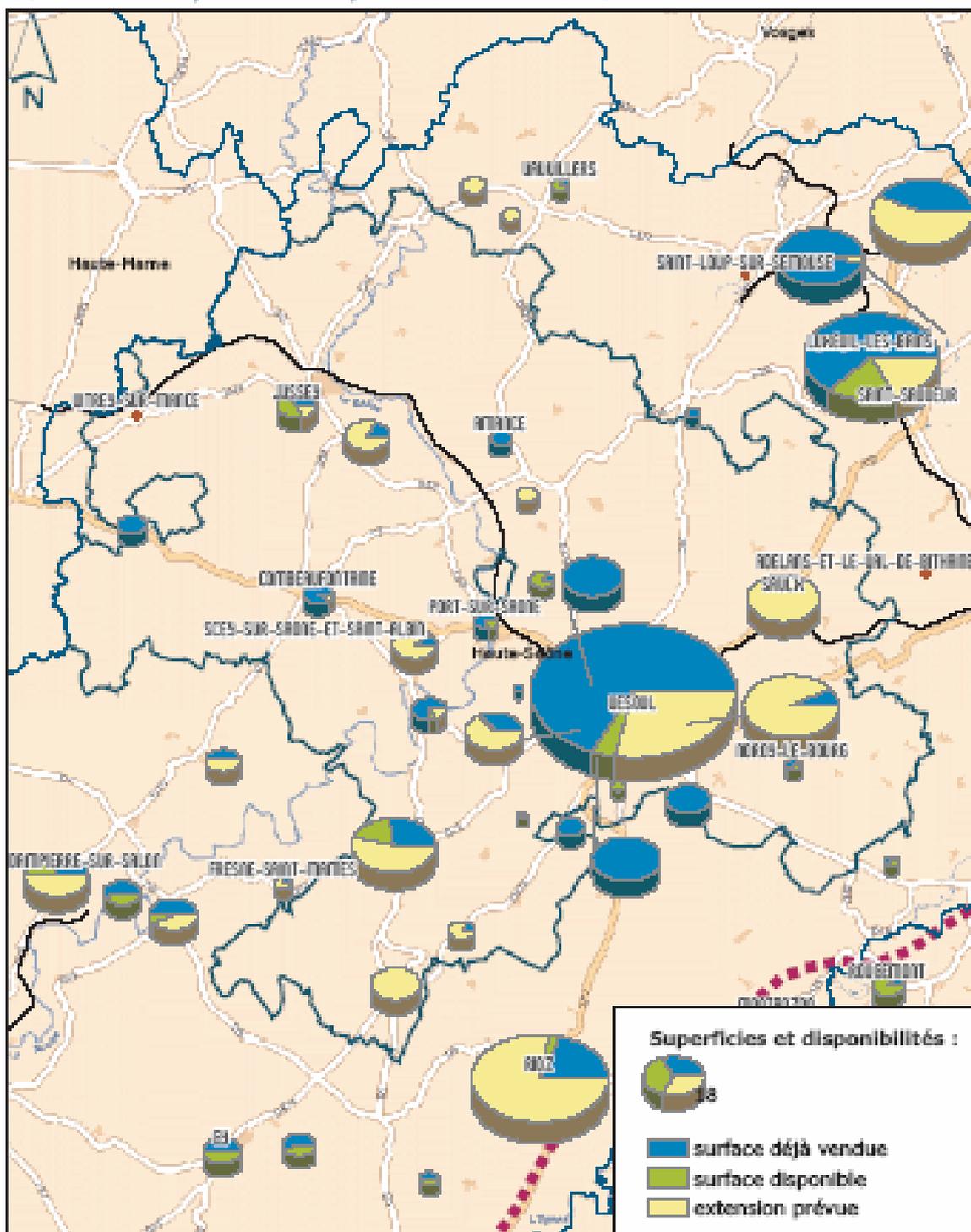
Commune	Total emplois	Secteur d'activités dominant	Emplois dans secteur d'activités dominants	Principaux employeurs dans secteur d'activités dominant	Observations complémentaires
Vesoul	13466	Industrie automobile	4178	Peugeot Citroën Automobiles SA (2611)	
		Santé, action sociale	2289	CHI de la Haute-Saône (1300) / Fédération Départementale Soins à Domicile Aide Ménagère (900)	
		Services opérationnels	1801	Société d'Environnement et de service de l'Est (77) ?!	
Saint-Rémy	1253	Santé, action sociale	1131	Association Hospitalière de Franche-Comté (1100)	
Noidans-Les Vesoul	1042	Conseils et assistance	245	Mediapost SA (136)	
		Transports	210	CIE des Transports de l'Est (94)	
Jussey	724	Industries du bois et du papier	174	Compagnie Générale De Scierie Et Menuiserie (101)	
		Industries des équipements mécaniques	99	Société des établissements Louis Quivogne (110)	
Pusey	414	Commerce de détail, réparations	90	Lebasky (27)	
Conflandey	354	Métallurgie et transformation des métaux	347	Conflandey Industries (354)	
Port-Sur Saône	348	Industries des équipements mécaniques	65	Etablissements Masson SARL (30)	
		Industries agricoles et alimentaires	44	Euroserum (157)	
		Transports	44	Bouquerod Alimentaire (52)	
Frotey-Les esoul	339	Services opérationnels	75	Onet Services (32)	

Commune	Total emplois	Secteur d'activités dominant	Emplois dans secteur d'activités dominants	Principaux employeurs dans secteur d'activités dominant	Observations complètes
Navenne	275	Santé, action sociale	104	<i>Le Centre de Rééducation Fonctionnelle de Navenne (80)</i>	
Gevigney-Et Mercey	256	Industries des Composants électriques et électroniques	83	<i>Cablitec (94)</i>	
Scey-Sur Saône-Et Saint-Albin	209	Commerce de gros	54	<i>Société Agriest (30)</i>	<i>Services Opérationnels ISS Environnement (40) / Industries du bois et du Papier Établissements max Devaux et Fils (38)</i>
Chassey-Les Scey	189	Industrie automobile	184	<i>Fiday Gestion (157)</i>	
Amance	173	Métallurgie et transformation des métaux	94	???	
Corre	166	Industries des équipements du foyer	72	<i>Société Industrielle Detroye</i>	
Fretigney-Et Velloreille	153	Industries des Équipements mécaniques	111	<i>SA Mischler Sopreca Automatismes (83)</i>	
Quincey	119	Construction	62	<i>Darlot et Associés (35)</i>	<i>Transports Guemarienne de Transports (43)</i>
Faverney	115	Commerce de gros	32	<i>SA Prime (60)</i>	

(source Coface / ARD) Septembre 2007

# Tailles des parcs d'activités économiques et répartition du foncier (2007)

Sources : IGN / Télé Atlas / BADGE Franche-Comté



8

Kilomètres

Cartographie : ARD Franche-Comté

Les plus gros parcs d'activités se localisent dans la moitié Est du Pays Vesoul Val-de-Saône. Ces derniers sont très largement remplis ou en voie rapide de remplissage dans l'agglomération de Vesoul et les cantons périurbains.

Il apparaît que ces territoires anticipent leur avenir par la création de nombreux projets de zones ou d'extensions à Vesoul, Saulx, Noidans-Le-Ferroux, Frotey-Les-Vesoul, Vaivre-et-Montoille. A l'Ouest, le phénomène est moindre ; on notera simplement, les projets de création et/ou extension à Jussey et Combeaufontaine.

# Inventaire des zones

Nom du parc d'activités	Commune d'implantation	Superficie totale (ha)	Superficie vendue (ha)	Vocations du parc d'activités	TP cumulée (en %)	Nb d'entreprises	Nb d'emplois
La Superbe	Amance	2,5	2,5	Artisanale, Commerciale, Tertiaire	16,09	3	29
La Rognouse	Auxon	8	-		18,2	1	17
Chassey-les-Scey	Chassey-lès-Scey	5	4,5	Artisanale, Industrielle	18,08	2	186
ZA de Cintrey	Cintrey	4,2	4,2		15,94	2	23
ZA Le Bazin	Combeaufontaine	4	4	Artisanale, Commerciale, Industrielle	19,27	8	63
Dampvalley-lès-Colombe (projet)	Dampvalley-lès-Colombe	-	0		17,27	0	0
Rocade Ouest (projet)	Échenoz-la-Méline	1	0		21,66	0	0
Les Grandes Bouteilles	Faverney	2,1	-	Artisanale	18,83	-	-
Frotey-Lès-Vesoul (projet)	Frotey-lès-Vesoul	41,17	0		20,88	0	0
Zone artisanale	Frotey-lès-Vesoul	3,5	3,5		20,88	-	-
Route de Montureux	Gevigney-et-Mercey	1,73	1,73		15,31	3	196
ZA de Gevigney (projet)	Gevigney-et-Mercey	8,37	0		15,31	0	0
Le Clolois	Jussey	6	3	Commerciale, Industrielle	17,56	14	289
Rue de la Prairie	Montigny-lès-Vesoul	0,5	0,5	Artisanale, Commerciale, Tertiaire	22,76	1	7
Noidans-Le-Ferroux	Noidans-le-Ferroux	1,2	0,6	Artisanale, Commerciale, Tertiaire	19,74	1	3
Noidans-Le-Ferroux 2	Noidans-le-Ferroux	32,89	9,02		19,74	1	0

Durgeon 2 (Peugeot)	Noidans-lès-Vesoul	63,22	-	Artisanale, Commerciale, Tertiaire	21,77	-	-
Les Saussis	Noidans-lès-Vesoul	7,1	7,1	Artisanale, Commerciale, Industrielle, Logistique, Tertiaire	21,77	7	188
Peugeot	Noidans-lès-Vesoul	33,31	-	-	21,77	3	41
ZA Le Durgeon	Noidans-lès-Vesoul	15,92	15,92	Artisanale, Commerciale, Tertiaire	21,77	5	25
La Boiche	Noroy-le-Bourg	1,3	0,84	Artisanale, Logistique	17,27	-	-
La Mognotte	Port-sur-Saône	2,81	2,21	Artisanale	19,22	6	35
Oasis	Pusey	18	18	Artisanale, Commerciale, Tertiaire	20,48	15	193
La Croix de Bois	Quincey	3,72	3,72	-	19,84	-	-
Les prés sur les Prés	Quincey	5,82	5,82	Logistique	19,84	1	5
Saulx (projet)	Saulx	25,39	0	-	18,47	0	0
L'Écu	Scey-sur-Saône-et-Saint-Albin	0,97	0,97	Artisanale, Industrielle	20,35	6	61
Zone communale (projet)	Scey-sur-Saône-et-Saint-Albin	8,73	0	-	20,35	0	0
CNC (plate-forme multimodale)	Vaivre-et-Montoille	2,62	0	-	20,12	1	14
Les Angles	Vaivre-et-Montoille	1,07	1,07	Artisanale, Industrielle	20,12	4	35
ZA Champ au roi	Vaivre-et-Montoille	5	4,54	Artisanale, Industrielle, Logistique, Tertiaire	20,12	6	50
ZA Les Prés Baulère (projet)	Vaivre-et-Montoille	10,1	0	-	20,12	0	0
Le Patouillet	Velle-le-Châtel	0,54	0,3	Artisanale, Commerciale	20,8	3	9
Espace de La Motte	Vesoul	22,96	22,61	Artisanale, Commerciale, Tertiaire	23,3	39	321
ESPACE KENNEDY	Vesoul	11,32	-	-	23,3	5	110
Les Haberges	Vesoul	45	45	Artisanale, Commerciale, Industrielle, Tertiaire	23,3	2	124
Les Rêpes	Vesoul	26	26	Artisanale, Commerciale, Industrielle, Tertiaire	23,3	22	340
POINCARÉ	Vesoul	10,64	-	-	23,3	4	202
Vesoul Technologia	Vesoul	52	43	Industrielle, Logistique, Tertiaire	23,3	22	345
Zone du Patis	Villers-sur-Port	4,75	0,34	Artisanale, Industrielle, Tertiaire	15,8	5	63

**TOTAL**

**500,4**

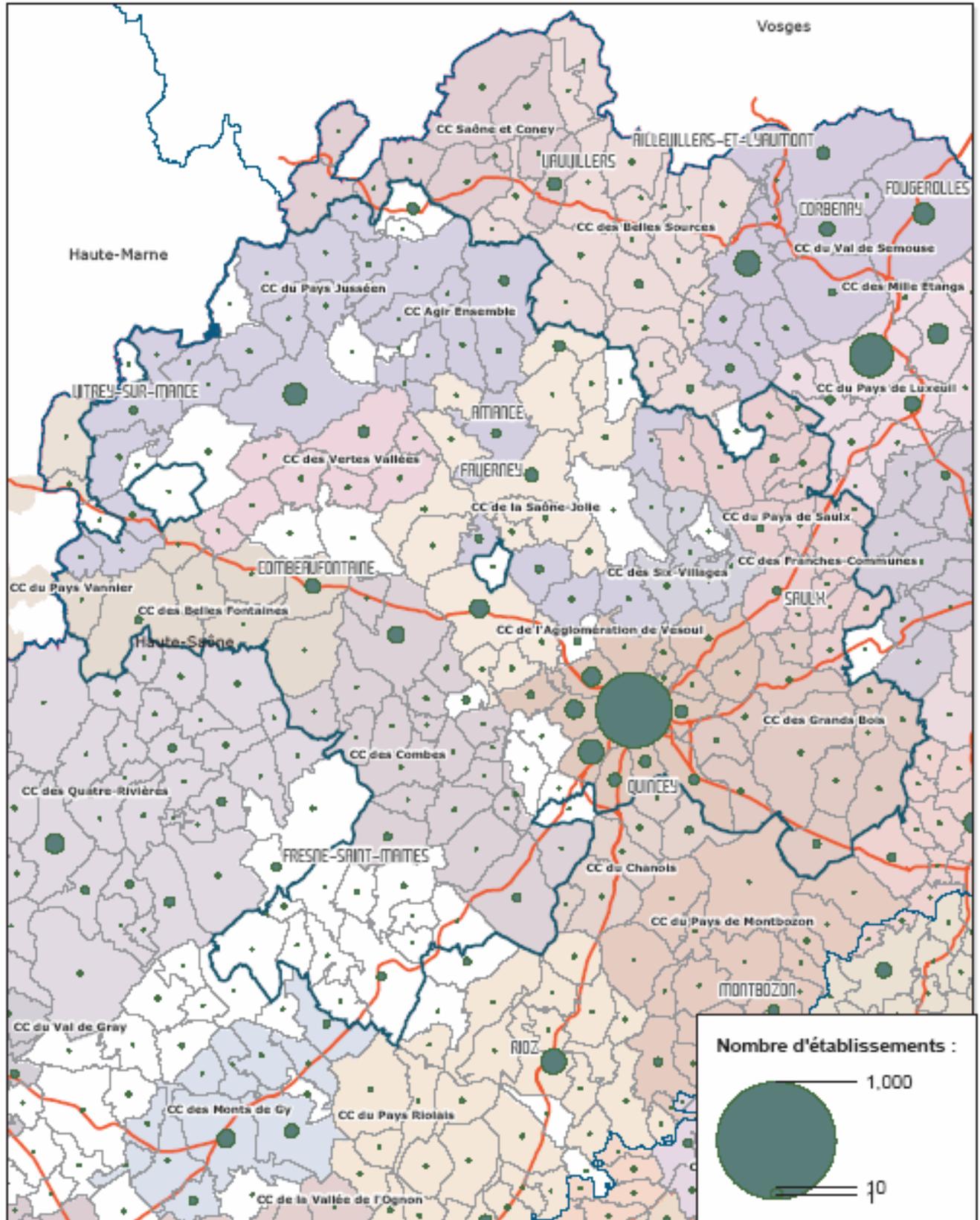
**231,0**

**192**

**2974**

# Nombre d'établissements par communes au troisième trimestre 2007

Sources : COFACE troisième trimestre 2007 (établissements de plus de 5 salariés pour les sièges et de plus de 3 salariés pour les établissements secondaires)



Cartographie : ARD Franche-Comté

Le plus grand nombre des établissements se regroupent logiquement dans l'agglomération de Vesoul. Cette répartition se prolonge le long de l'axe de la RN19 jusqu'à Port-sur-Saône et Combeaufontaine. On remarquera que les communes de Jussey, d'Amance et Favorney constituent des pôles ruraux qui équilibrent le territoire à l'Ouest.

# Les entreprises

	Pays	Région
<b>Nombre d'Entreprises en 2004 (Insee)</b>	2 256	37 570
<i>Évolution depuis 1997</i>	10,3%	5,4%
<b>3 premiers secteurs d'activités</b>		
. Commerce de détail, réparation	476	6 308
. Construction	372	5 619
. Santé, action sociale	237	4 288
<b>Secteurs sur-représentés / moyenne régionale</b>		
. Industries des équipements mécaniques	1,6%	1,2%
. Commerce et réparation automobile	4,5%	4,0%
. Commerce de gros, intermédiaires	5,2%	4,8%
. Construction	16,5%	15,0%
. Commerce de détail, réparation	21,1%	16,8%
. Transports	4,0%	3,0%
<b>Secteurs sous-représentés / moyenne régionale</b>		
. Métallurgie et transformation des métaux	1,1%	2,5%
. Activités immobilières	1,7%	2,2%
. Conseils et assistance	6,7%	8,0%
. Services opérationnels	2,6%	3,1%
. Hôtels et restaurants	6,6%	8,2%
. Activités récréative, culturelle, sportive	2,7%	3,1%

- . une répartition des entreprises parmi les 3 premiers secteurs d'activités conforme au niveau régional et à celle de 1997 avec « Commerce de détail, réparation » suivi de « Construction » et « Santé, action sociale »
- . le stock d'entreprises a progressé de 10.3% entre 1997 et 2004, soit 2 fois plus qu'au niveau régional
- . une dotation remarquable en entreprises des secteurs d'activités du commerce, de la construction et des transports
- . un déficit marqué en activités de type tertiaire : « Conseils et assistance », « Hôtels et restaurants », « Services opérationnels », « Activités récréative, culturelle, sportive » et « Activités immobilières »

	Pays	Région	France
<b>Nombre de Créations pures d'Entreprises en 2004 (Insee)</b>	189	2 833	223 926
<i>Évolution depuis 1997</i>	107,7%	54,2%	
<b>3 premiers secteurs d'activités</b>			
. Commerce de détail, réparation	48	500	34 716
. Construction	37	523	37 924
. Conseils et assistance	20	392	37 788

. En 2004, le troisième secteur le plus créateur derrière le « Commerce de détail, réparations » et la « Construction » est celui du « Conseils et assistance », contrairement au niveau régional et en 1997 où c'est celui des « Hôtels et restaurants »

. en termes de création pure, à la différence du niveau régional, le secteur de la « Construction » n'arrive qu'en seconde position dans les 3 premiers secteurs d'activités derrière « Commerce de détail, réparations » et devant « Conseils et assistance »

	Pays	Région
<b>Nombre de Défaillances d'Entreprises en 2004</b> (Insee)	49	610
<i>Evolution depuis 1997</i>	58,1%	3,4%
<b>3 premiers secteurs d'activités</b>		
. Construction	11	152
. Hôtels et restaurants	9	80
. Commerce de détail, réparation	8	100

. En 2004, le troisième secteur le plus créateur derrière le « Commerce de détail, réparations » et la « Construction » est celui du « Conseils et assistance »,

contrairement au niveau régional et en 1997 où c'est celui des « Hôtels et restaurants »

. en termes de création pure, à la différence du niveau régional, le secteur de la « Construction » n'arrive qu'en seconde position dans les 3 premiers secteurs d'activités derrière « Commerce de détail, réparations » et devant « Conseils et assistance »

. des mouvements migratoires peu nombreux depuis 1997 et un solde légèrement déficitaire

. des arrivées en provenance principalement des zones d'emploi d'Epinal, de la Haute Vallée de la Marne et de Paris

. des départs à destination surtout des zones d'emploi des Vosges-De-L'Ouest, Dijon et Mulhouse

	Pays	Région
<b>Transfert d'établissements</b> (sur la base de la ZE de Vesoul)		
<i>(source Insee)</i>		
<b>Arrivées d'établissements 2004</b>	4	114
<i>Cumul depuis 1997</i>	42	706
<b>3 premiers secteurs d'activités</b>		
. Commerce de détail, réparation	12	93
. Conseils et assistance	6	144
. Construction	5	56
<b>Départs d'établissements 2004</b>	7	105
<i>Cumul depuis 1997</i>	46	773
<b>3 premiers secteurs d'activités</b>		
. Santé, action sociale	10	142
. Commerce de détail, réparation	6	92
. Construction	6	66

# L'artisanat

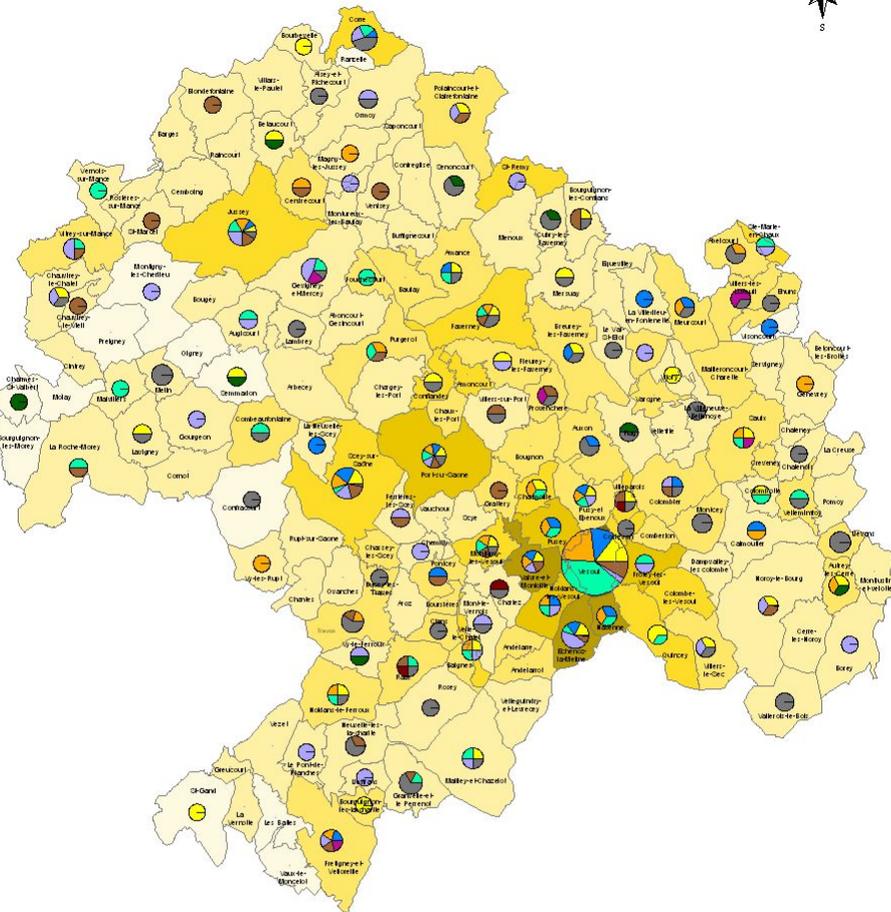
## Les entreprises artisanales au sein du territoire du Pays Vesoul - Val de Saône



### Un secteur relativement dynamique présent sur l'ensemble du territoire

L'artisanat est très important dans le Pays tant dans le monde rural que dans le monde urbain. L'ensemble des corps de métiers de l'artisanat est représenté sur le Pays Vesoul – Val de Saône. Une récente étude menée par la Chambre des métiers de Haute Saône confirme que l'artisanat se porte bien, notamment celui du BTP et des services.

Il ressort aussi que le secteur du bâtiment est plus rural que ne le sont les autres secteurs de l'artisanat (alimentaire, production et services).



#### Activités artisanales:

- Plâtrerie
- Electricité
- Plomberie chauffagiste
- Réparation auto
- Maçonnerie
- Menuiserie
- Carreleur
- Terrassement
- Couvreur zingueur
- Autres artisans

#### Densité / commune

- de 4 à 10 hab / Km<sup>2</sup>
- de 10 à 25 hab / Km<sup>2</sup>
- de 25 à 50 hab / Km<sup>2</sup>
- de 50 à 100 hab / Km<sup>2</sup>
- de 100 à 250 hab / Km<sup>2</sup>
- de 250 à 500 hab / Km<sup>2</sup>
- de 500 à 2000 hab / Km<sup>2</sup>

#### Nombre d'artisans

- 1
- 120



Source: Enquête Pays de Vesoul - Val de Saône - 2005 -

Il ressort aussi que le secteur du bâtiment est plus rural que ne le sont les autres secteurs de l'artisanat (alimentaire, production et services). Malgré un dynamisme important des entreprises artisanales, un bémol est à apporter quant aux reprises et transmissions d'entreprises, ainsi que dans le domaine de la formation, les jeunes étant plus enclin à se diriger vers d'autres secteurs d'activités.

Une étude faite au niveau régional montre que la Franche Comté est moyennement créatrice d'entreprise mais que ces dernières sont pérennes. De plus les entreprises qui se créent génèrent de l'emploi (augmentation de 11,5% depuis 1994). Les entreprises artisanales se localisent en fonction de situation personnelle, les rendant ainsi dépendante de leur implantation quant aux débouchés, à la main d'œuvre, aux infrastructures de communication et des partenaires locaux. Néanmoins, sa localisation favorise l'attractivité résidentielle et offre au territoire une captation de richesses.

# Les principaux employeurs

(établ./effectifs/activités)

RAISON SOCIALE OU APPELLATION	LOCALISATION	STATUT	CODE APE	Nom APE	Effectif établissement	Effectif entreprise	Groupe d'appartenance
PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA	Vesoul	Etablissement secondaire	341Z	Construction de véhicules automobiles	2611	19498	Groupe PSA - France
CHI DE LA HAUTE SAONE	Vesoul	Siège	851A	Activités hospitalières	1300	1300	
ASSOCIATION HOSPITALIERE DE FRANCHE COMTE	Saint-Remy	Siège	853K	Autres formes d'action sociale	1100	1400	
FEDERATION DEPARTEMENTALE SOINS A DOMICILE AIDE MENAGERE	Vesoul	Siège	853K	Autres formes d'action sociale	900	1000	
CONSEIL GENERAL DE HAUTE-SAONE	Vesoul	Siège	751A	Administration publique générale	600	600	
CONFLANDEY INDUSTRIES (VIEILLE PM)	Conflandey	Siège	273G	Tréfilage à froid	446	446	Saarstahl - Allemagne
ASSOCIATION HOSPITALIERE DE FRANCHE COMTE	Polaincourt-et-Clairefontaine	Etablissement secondaire	853K	Autres formes d'action sociale	300	1400	
COMMUNE DE VESOUL	Vesoul	Siège	751A	Administration publique générale	300	300	
CORA	Vesoul	Etablissement secondaire	521F	Hypermarchés	235	22236	
CPAM	Vesoul	Siège	753A	Activités générales de sécurité sociale	200	200	
LA POSTE	Vesoul	Etablissement secondaire	641A	Postes nationales	200	4900	
OFFICE NATIONAL DES FORETS	Vesoul	Etablissement secondaire	020D	Services forestiers	200	12000	
FIDAY GESTION	Chassey-lès-Scey	Siège	343Z	Fabrication d'équipements automobiles	182	182	Fiday Gestion - Franche Comté
EUROSERUM	Port-sur-Saône	Siège	155D	Fabrication d'autres produits laitiers	157	356	Entremont (France 75) > SAS Entremont Alliance (74)
FAURECIA SACV	Vesoul	Siège	361A	Fabrication de sièges	143	143	Groupe PSA - France
MAISON DU COMBATTANT	Vesoul	Siège	853D	Accueil des personnes âgées	140	140	
MEDIAPOST SA	Noidans-lès-Vesoul	Etablissement secondaire	744A	Gestion de supports de publicité	136	11597	
QUIVOGNE	Polaincourt-et-Clairefontaine	Siège	293D	Fabrication de matériel agricole	131	164	Quivogne SA
COMPAGNIE DES MATELAS EPEDA & MERINOS	Vesoul	Etablissement secondaire	361M	Fabrication de matelas	125	338	
NOIDIS	Pusey	Siège	521D	Supermarchés	125	140	

MISCHLER SOPRECA AUTOMATISMES	Fretigney-et- Velloreille	Siège	281C	Fabrication de menuiseries et fermetures métalliques	120	120	
CLINIQUE SAINT MARTIN	Vesoul	Siège	851A	Activités hospitalières	119	119	
COMPASS GROUP FRANCE	Saint-Remy	Etablissem nt secondaire	555C	Restauration collective sous contrat	110	13391	
CGSM	Jussey	Etablissem nt secondaire	205A	Fabrication d'objets divers en bois	101	372	Août 2007 - rachat par le fonds Français ASTORG PARTNER S
CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES	Vesoul	Siège	753C	Distribution sociale de revenus	100	100	
EDF	Vesoul	Etablissem nt secondaire	401A	Production d'électricité	100	96856	
OFFICE PUBLIC D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION DE LA HAUTE SAONE	Vesoul	Siège	702A	Location de logements	100	176	
SDIS 70	Vesoul	Siège	752J	Protection civile	100	100	

L'agglomération de Vesoul concentre la quasi-totalité des emplois salariés du Pays.

Les secteurs de Jussey, Saint-Rémy, Conflandey et Port-sur-Saône constituent des pôles d'emplois secondaires.

### (carte ci-après)

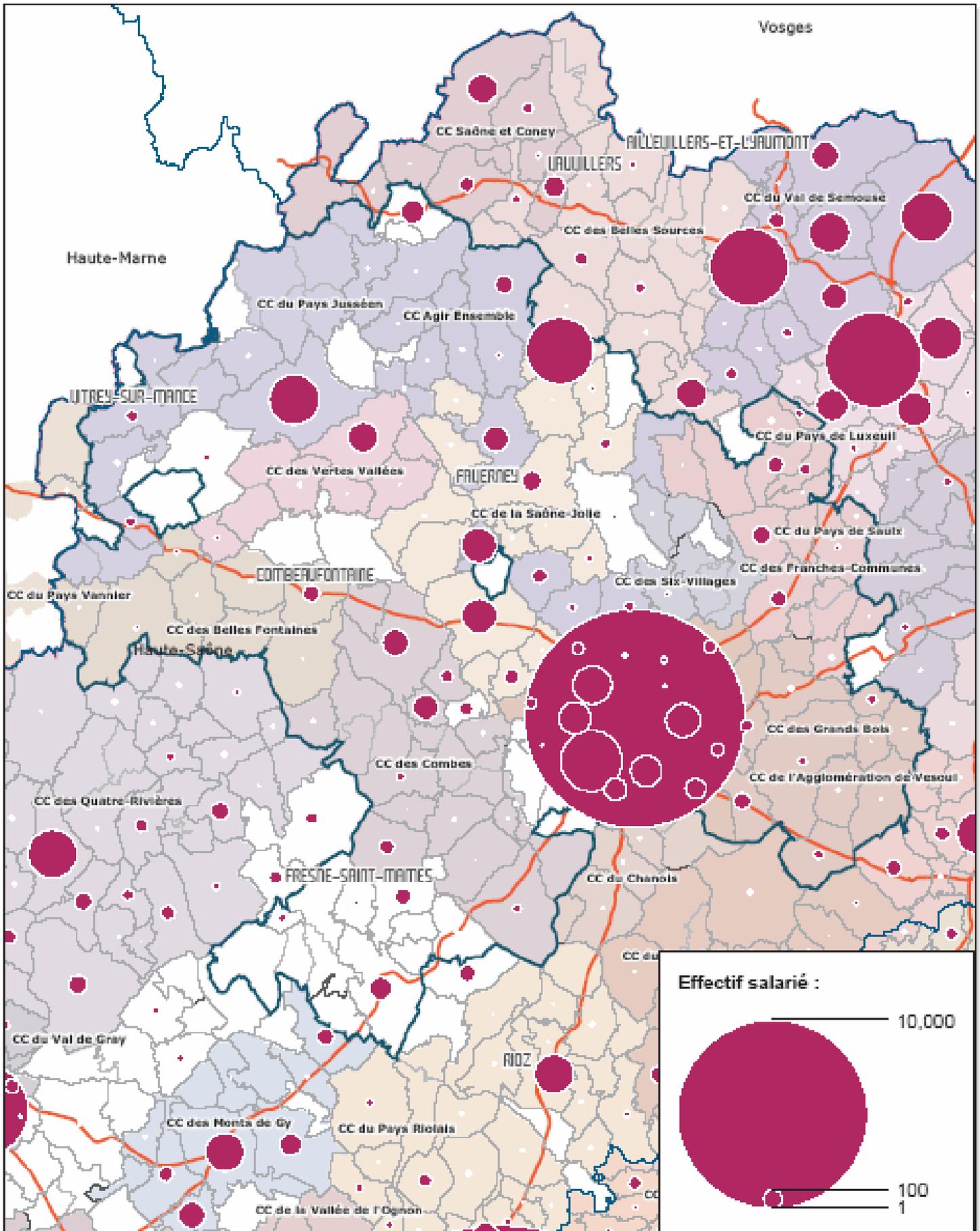
Au Sud-Est, les cantons de l'agglomération de Vesoul et de Saulx constituent un axe où l'emploi est essentiellement orienté vers le tertiaire (Vesoul-Luxeuil). C'est également le cas pour le canton d'Amance au Nord-Ouest de Vesoul.

La couronne périurbaine de Vesoul présente une répartition des emplois dans les grands secteurs économiques conforme aux moyennes régionales.

L'Ouest est essentiellement agricole avec un caractère industriel plus prononcé pour le canton de Jussey.

# Nombre de salariés en 2004

Sources : UNEDIC 2004



7

Kilomètres

Cartographie : ARD Franche-Comté

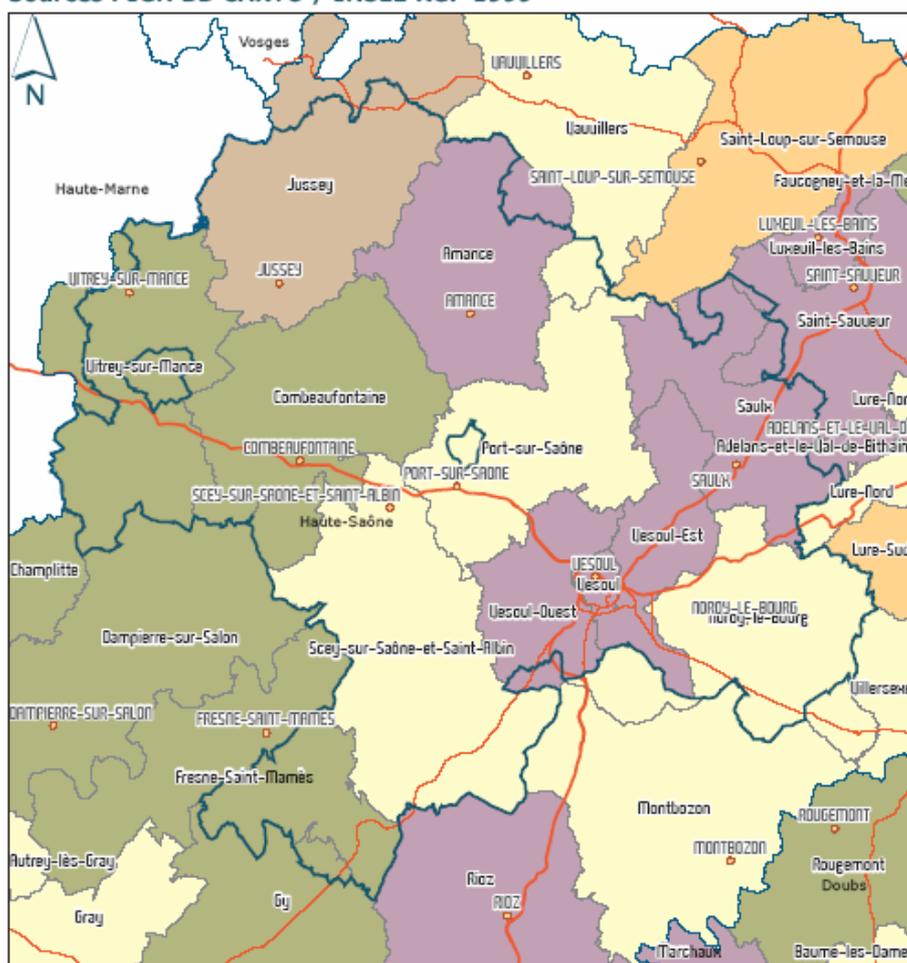
# L'emploi et le chômage

	Pays	Région	France
<b>Nombre de Salariés en 2004 (Unedic)</b>	21 455	287 871	15 870 067
<i>Evolution depuis 1997</i>	22,10%	8,30%	13,20%
<b>3 premiers secteurs d'activités</b>			
. Industrie automobile	4 362	26 161	284 245
. Santé, action sociale	3 944	23 849	1 280 354
. Services opérationnels	2 019	25 299	1 579 026

. Spécificité franc-comtoise, l'« Industrie automobile » est en tête des 3 premiers secteurs les plus employeurs devant « Santé, action sociale » et « Services opérationnels » au niveau du Pays

## Grands secteurs d'activités par canton en 1999

Sources : IGN BD CARTO / INSEE RGP 1999



Typologie des activités (moyennes régionales des secteurs d'activités Agriculture : 6,70 % - Industrie et Bâtiment : 35,46 % - Tertiaire : 57,84 %)

- cantons où la part des activités agricoles est supérieure à la moyenne régionale
- cantons situés dans la moyenne régionale pour la part des secteurs d'activités agricoles, industriel et tertiaire
- cantons où à la fois la part des activités agricoles et des activités industrielles sont supérieures à la moyenne régionale
- cantons où la part des activités industrielles est supérieure à la moyenne régionale
- cantons où la part des activités tertiaires est supérieure à la moyenne régionale

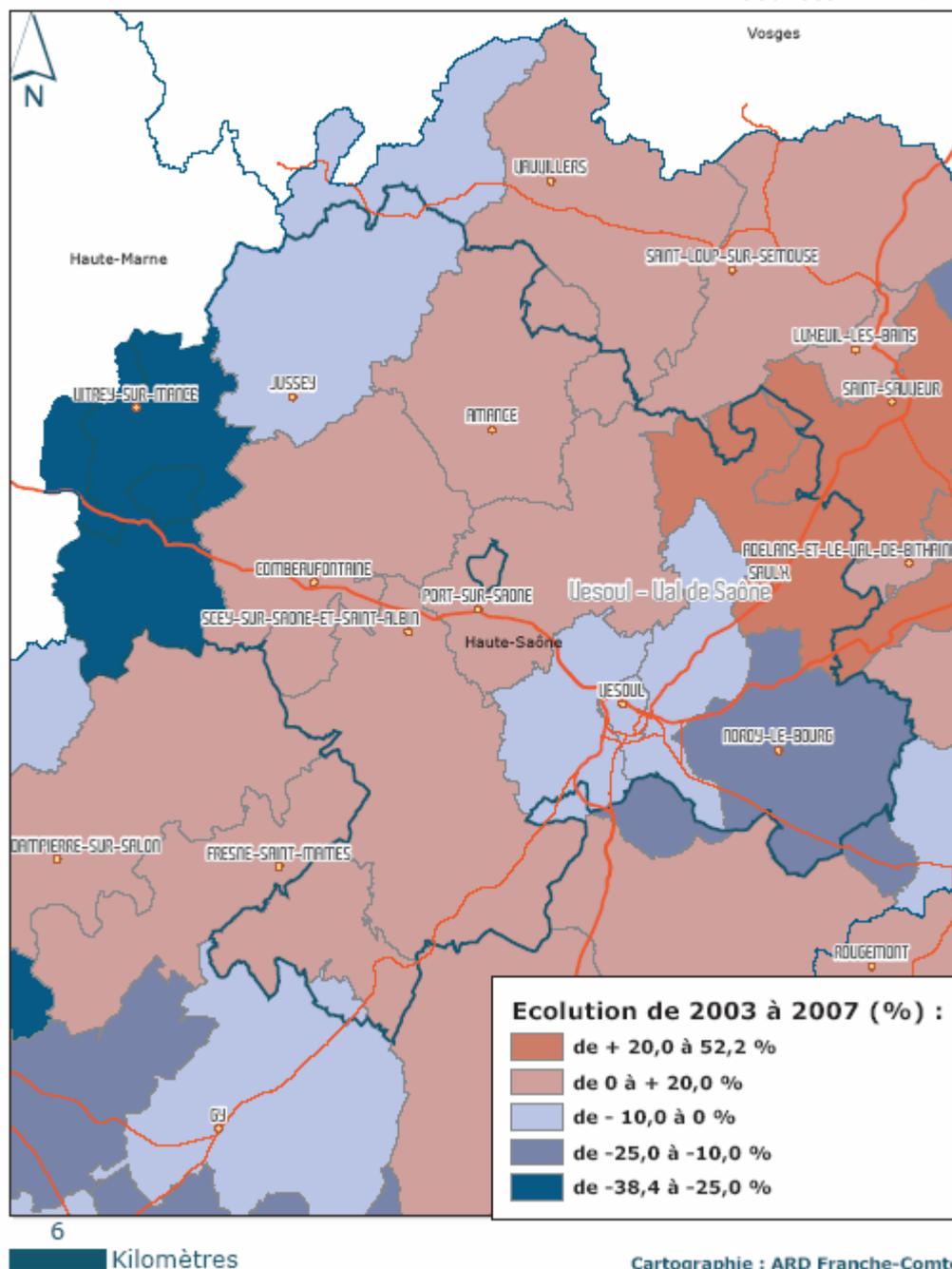
7.5

Kilomètres

Analyse et cartographie : ARD Franche-Comté

## Evolution du nombre de demandeurs d'emplois en fin de mois (DEFM1) de 2003 à 2007

Sources : DRTEFP



Si on corrèle la répartition de l'évolution du chômage avec la répartition des CSP, on remarque que :

- la frange Nord-Est du Pays et les territoires limitrophes de Luxeuil et Lure sont les cantons où le nombre de chômeurs a le plus progressé entre 2003 et 2007 (notamment à Saulx), hypothèse d'une perte d'emplois dans l'industrie et les services
- le cœur du Pays, et notamment les cantons d'Amance, Port-sur-Saône, Combeaufontaine, ont également vu une augmentation du chômage au cours de cette période, hypothèse d'une déperdition de l'emploi dans l'industrie
- à l'échelle du Pays, le poids de l'agglomération de Vesoul compense ces pertes en présentant une situation inverse : une diminution du chômage sur la période qui peut s'expliquer par un relatif dynamisme des emplois dans les secteurs du commerce et des services

Nombre DEFM 1 en mars 2007 (DRTEFP)	Pays	Région
TOTAL	2 140	34 902
<i>Dont femmes</i>	1 021	16 811
<i>Dont - 25 ans</i>	485	6 305
<i>Dont + de 50 ans</i>	315	5 298
<i>Dont + de 1 an</i>	570	9 066

### Taux de chômage (en %) au 1er trimestre 2007

(source Insee - SECO)

		Département	Région	France
<b>ZE de Vesoul</b>	6,7	7,7	7,8	8,3
ZE de Lure-Luxeuil	9,3	7,7	7,8	8,3
ZE de Gray	6,7	7,7	7,8	8,3
ZE de Besançon	7,8	8	7,8	8,3
ZE de Montbéliard	9,9	8	7,8	8,3
ZE de la Haute Vallée de la Marne	6,8	8,1	8,6	8,3
ZE des Vosges de l'Ouest	7,4	9,1	8,6	8,3
ZE d'Epinal	9,4	9,1	8,6	8,3

. Un taux de chômage faible (6.7%), en dessous des niveaux départemental (7.7%), régional (7.8%) et national (8.3%) en mars 2007

### Données sociales

(sources Cedre FC - CAF FC)

	Pays	Département	Région
Nombre ménages allocataires CAF 2006	11 504	35 436	186 286
Nombre de bénéficiaires RMI 2006	971	2 709	15 263
Part Rmistes parmi ménages allocataires 2006	8,4%	7,6%	8,2%
Nombre de foyers fiscaux 2005	39 051	630 248	
Nombre de foyers fiscaux imposables 2005	19 352	338 433	
Revenu fiscal moyen par foyer fiscal imposable (2005) en €	22 602	22 956	

En 2006, le Pays Vesoul - Val de Saône compte 971 bénéficiaires du RMI soit 35,8 % de l'ensemble des bénéficiaires du RMI du département de la Haute-Saône. Dans ce pays, parmi l'ensemble des ménages allocataires CAF, 8,4 % bénéficient du RMI. Cette part est de 0,8 point plus importante que celle pour l'ensemble du département mais reste relativement proche de celle observée en région.

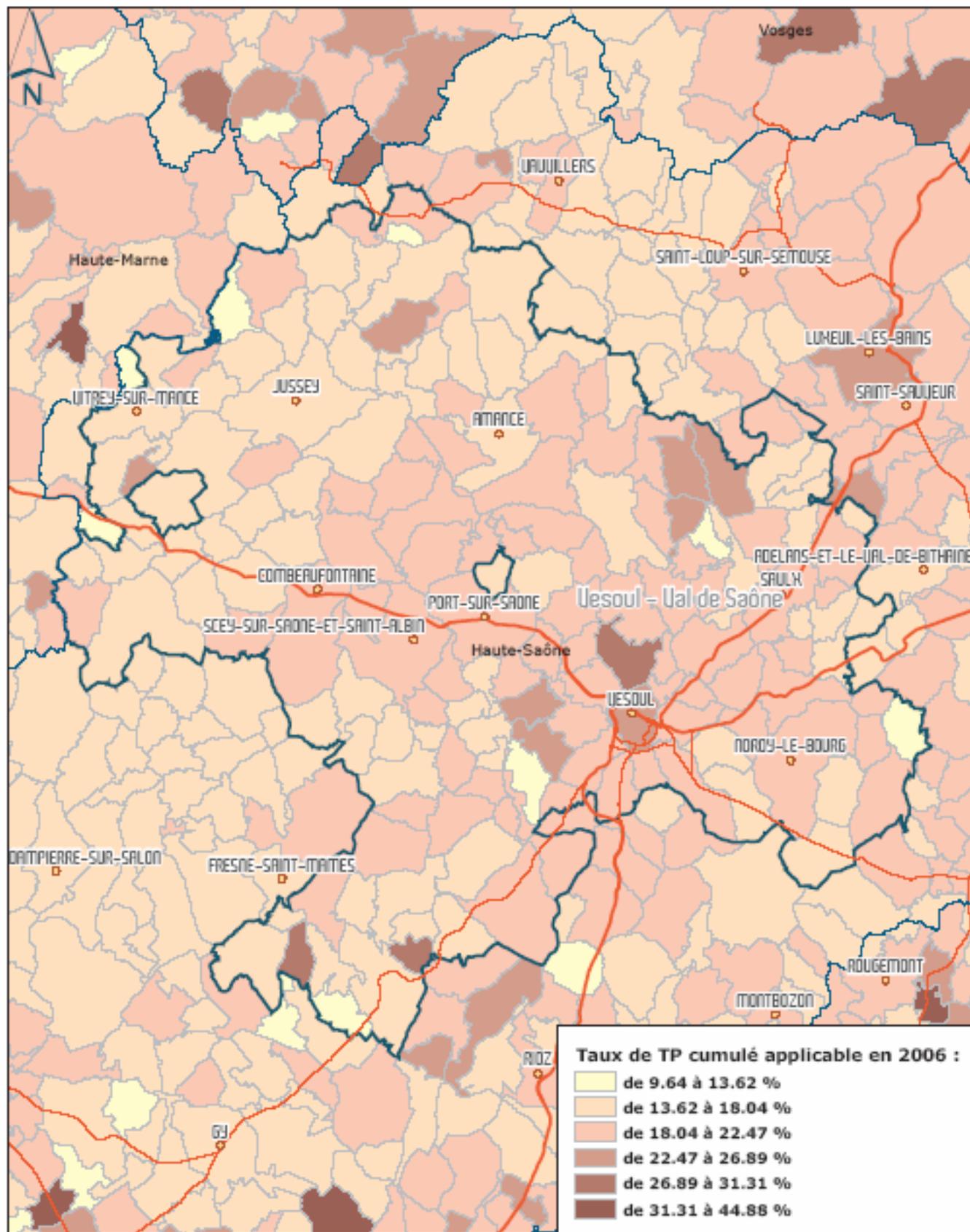
Entre 2005 et 2006, alors que le nombre de ménages allocataires CAF a progressé de +0,5 % sur ce territoire (soit plus que dans le département et en région), le nombre de bénéficiaires du RMI a, lui, baissé de -1,8 % et suit donc la tendance départementale contrairement à la Franche-Comté où leur nombre a augmenté de 1,3 %.

La part des bénéficiaires du RMI parmi les ménages allocataires CAF a diminué de 0,2 point sur la même période.

(commentaires CEDRE FC)

# Taux de Taxe Professionnelle totale applicable par commune en 2006

Sources : DGI



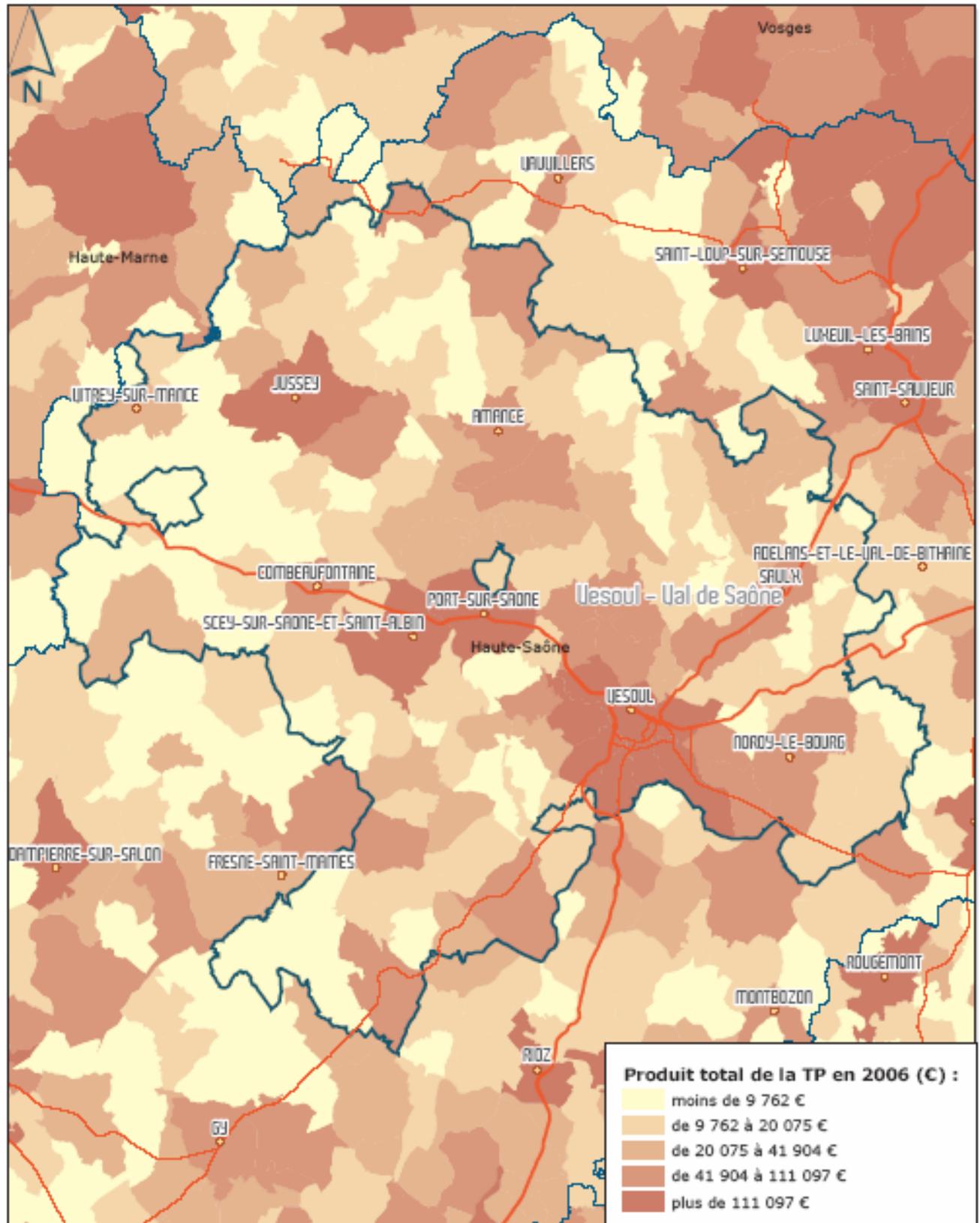
7.5

Kilomètres

Cartographie : ARD Franche-Comté

## Produit total de la Taxe Professionnelle par commune en 2006

Sources : DGI



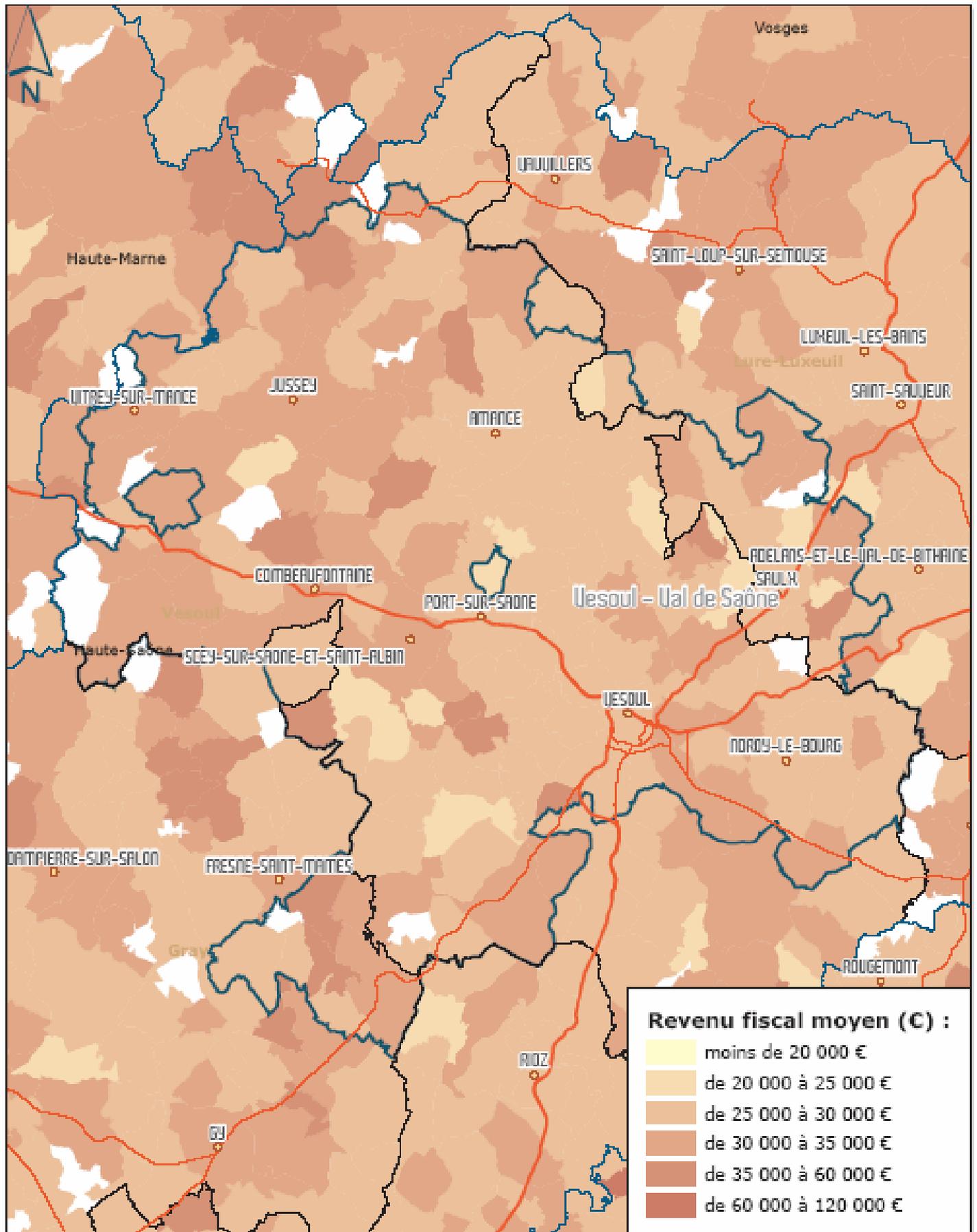
7.5

Kilomètres

Cartographie : ARD Franche-Comté

# Revenu fiscal de référence moyen par foyer fiscal, et par commune en 2006

Sources : DGI



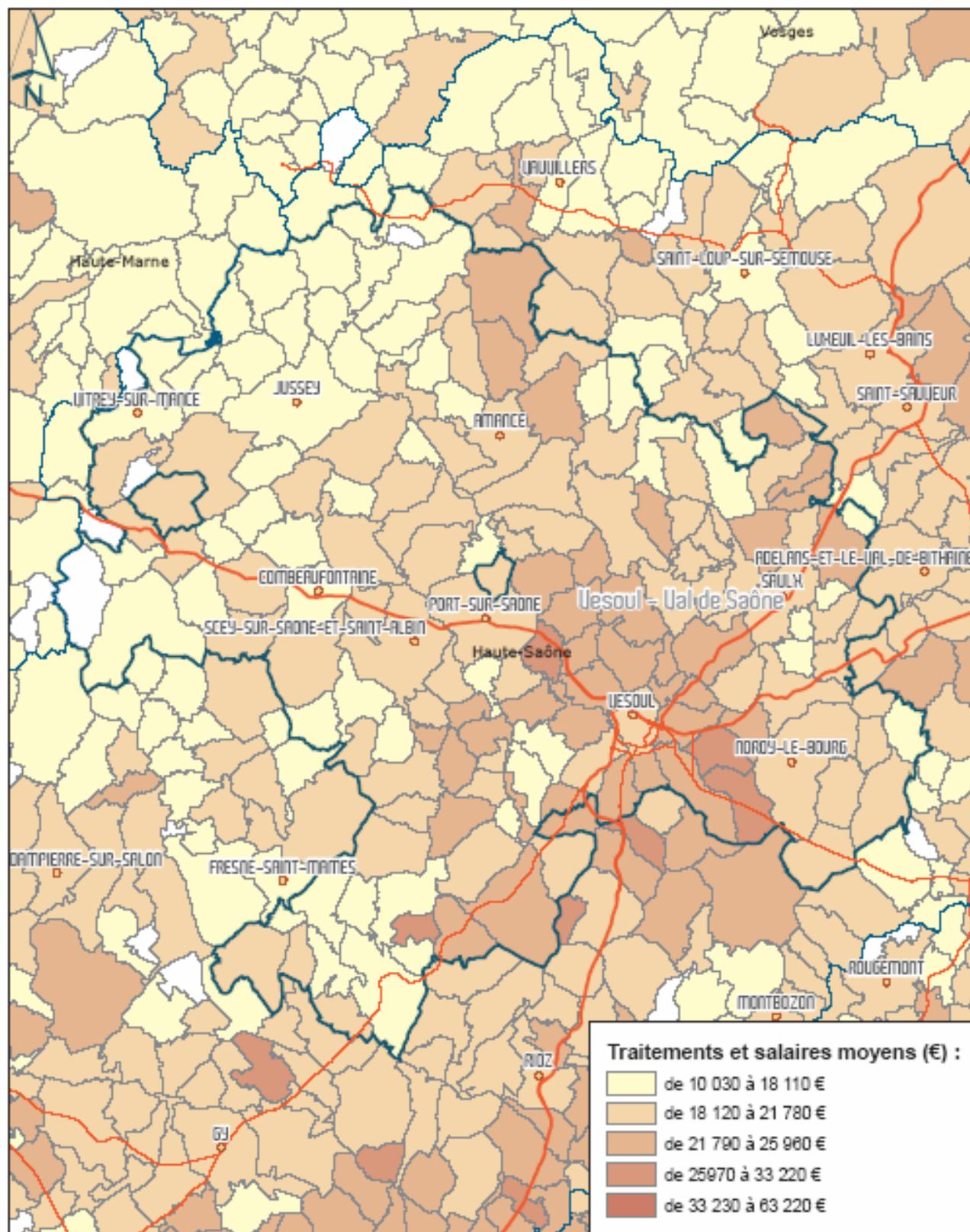
7.5

Kilomètres

Cartographie : ARD Franche-Comté

# Traitements et salaires moyens par foyer et par commune en 2006

Sources : DGI



7.5

Kilomètres

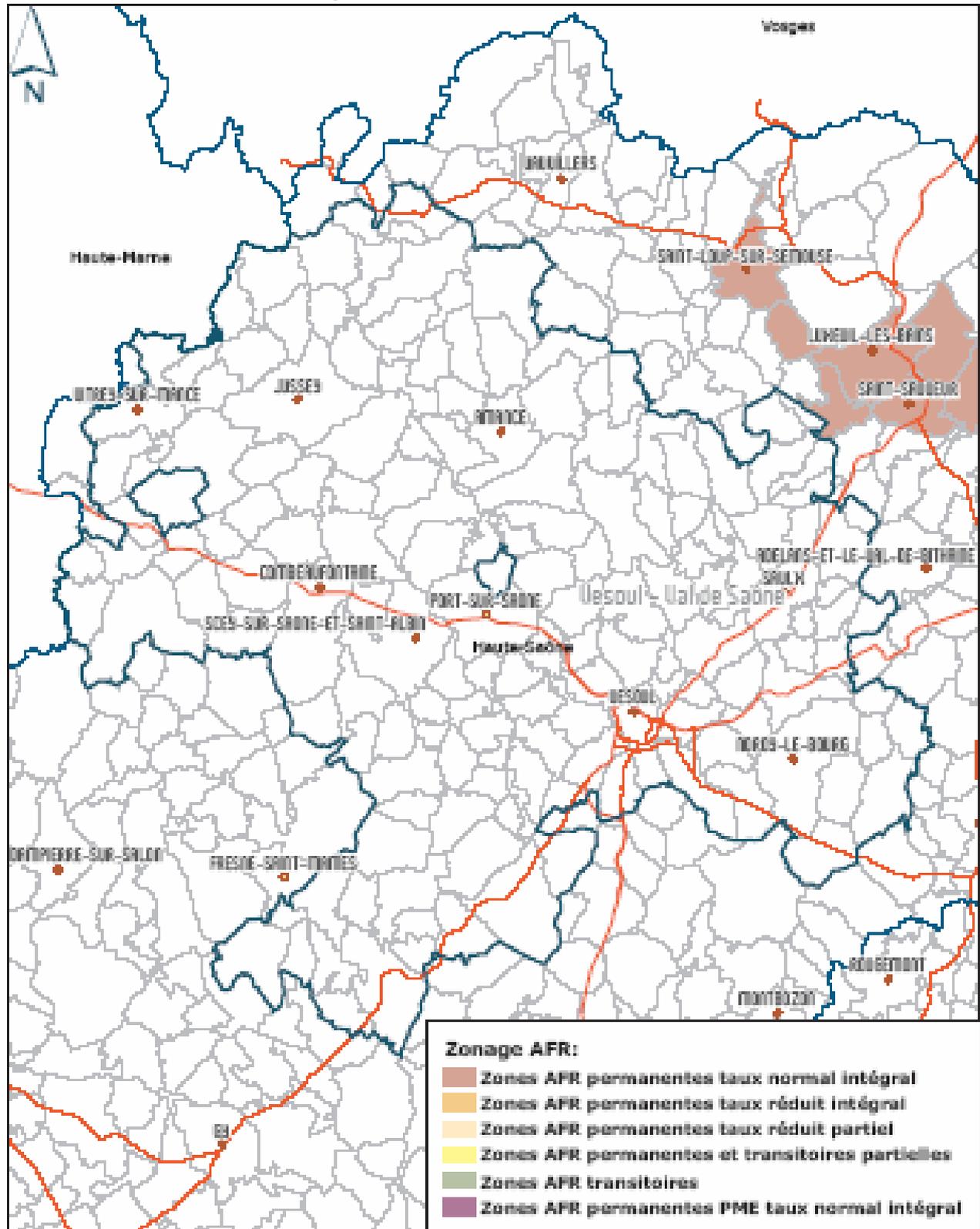
Cartographie : ARD Franche-Comté

De manière relative, les traitements et salaires paraissent plus élevés dans l'Est (agglomération de Vesoul et communes périurbaines) que dans l'Ouest.

# Les zonages

## Aides à Finalités Régionales (AFR) pour la période 2007-2013

Sources : IGN BD CARTO / DIACT



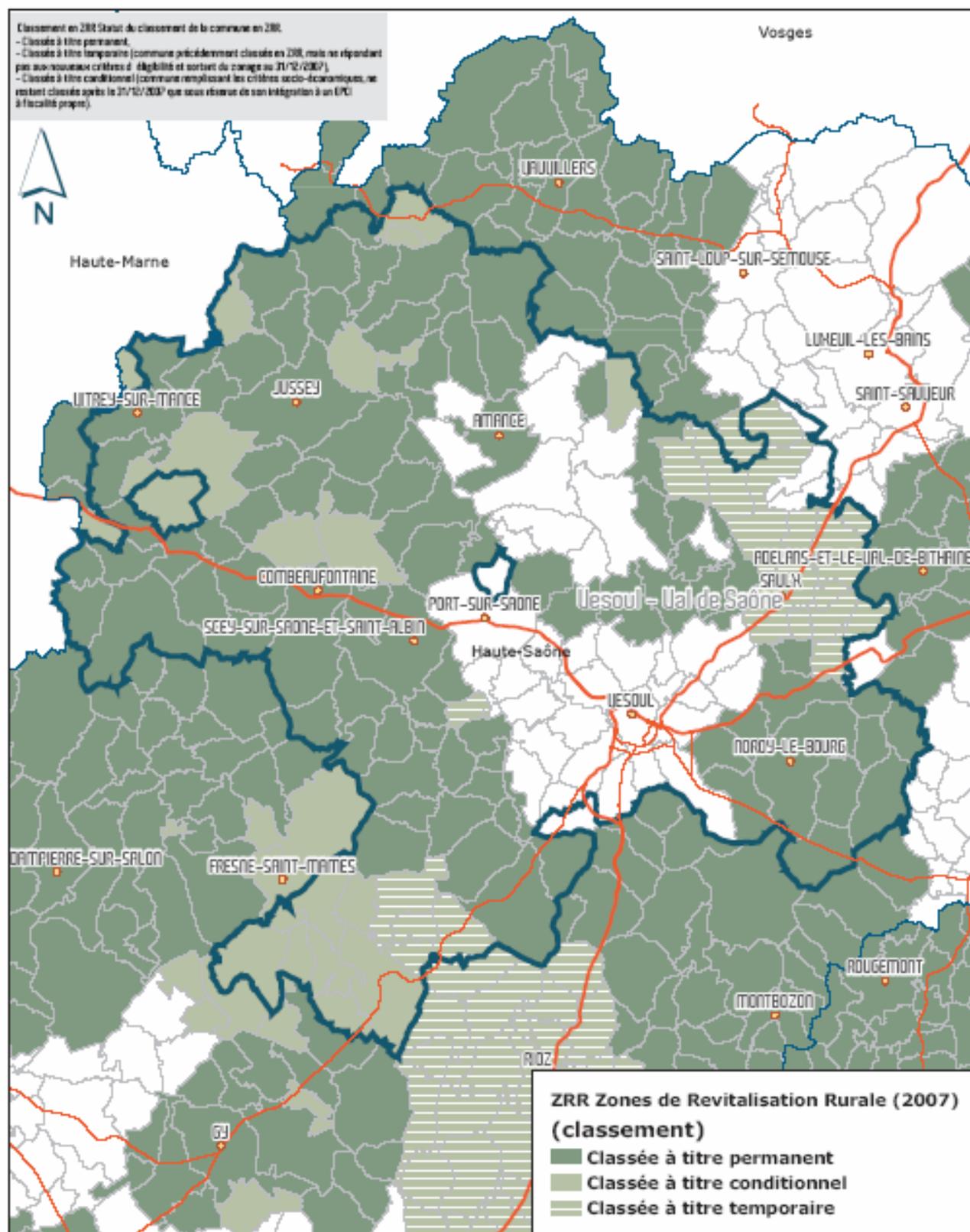
10

Kilomètres

Cartographie : ARD Franche-Comté

# Zones de Revitalisation Rurale (ZRR) en 2007

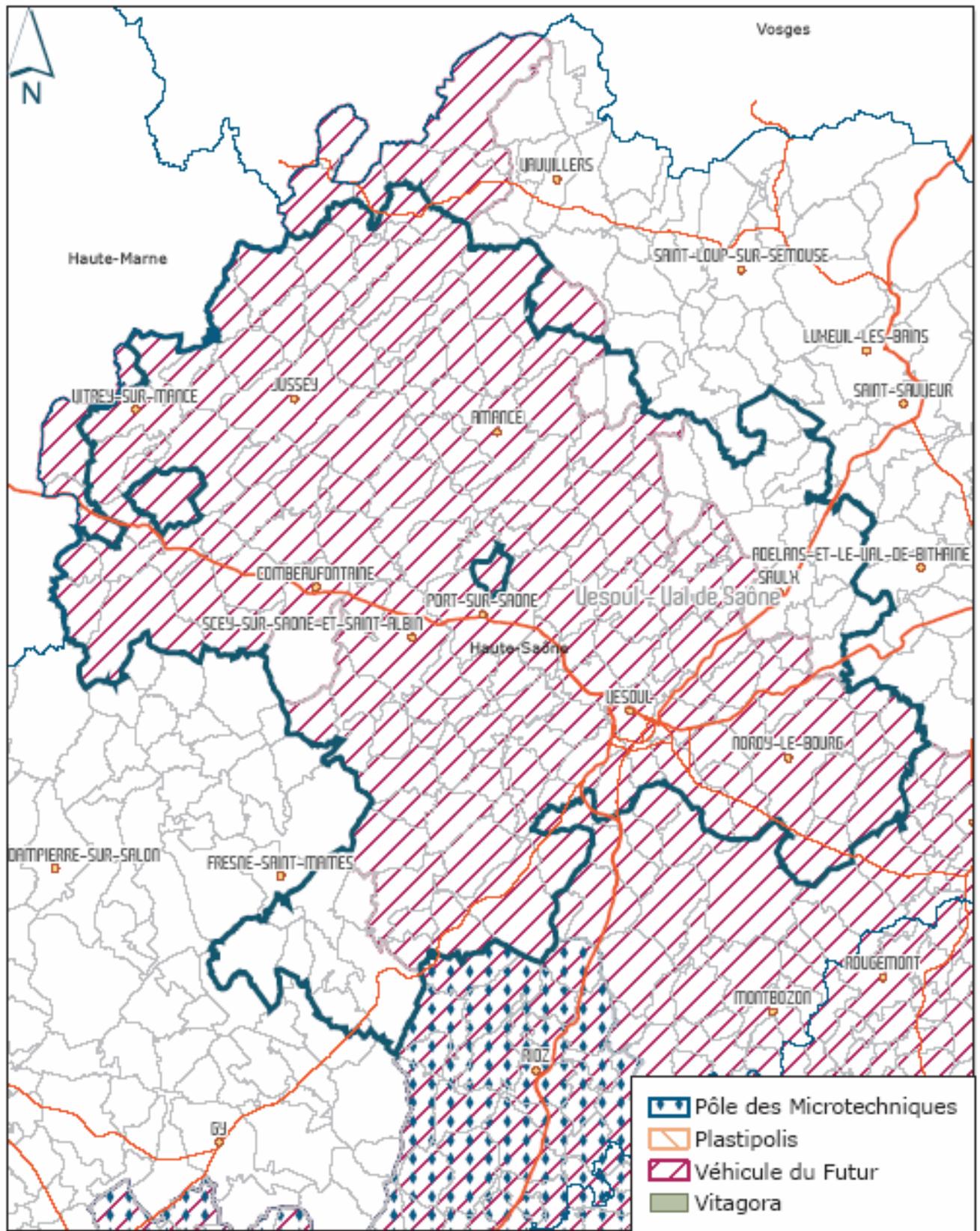
Sources : IGN BD CARTO / DIACT



La majorité des communes rurales du Pays (hors agglomération et communes périurbaines) bénéficient des dispositifs d'aides liées aux Zones de Revitalisation Rurale.

# Pôles de compétitivité, zonage R&D.

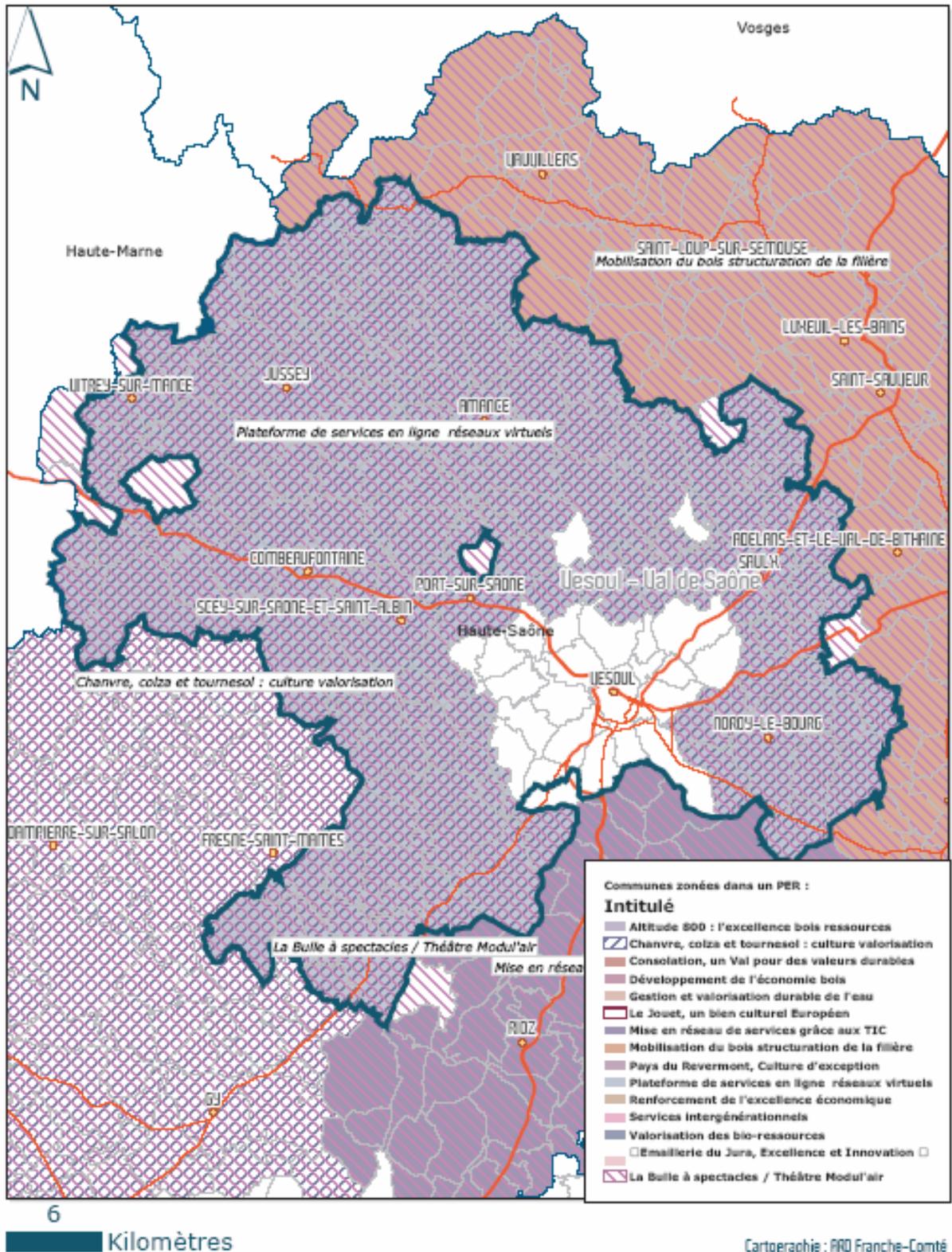
Sources : IGN BD CARTO / DIACT



La majeure partie du Pays est éligible aux dispositifs d'aides des zonages Recherche et Développement du Pôle de Compétitivité « Véhicule du Futur ».

# PER, les pôles d'excellence rurale

Sources : IGN BD CARTO / DIACT



Le Pays a déposé 2 projets de Pôles d'Excellence Rurale (hors agglomération) :

- dans le domaine des TIC avec « Plateforme de services en ligne et réseaux virtuels »
- dans le domaine agricole avec « Culture de valorisation du chanvre, colza et tournesol »

L'ADDIM porte de son côté un PER dans le domaine culturel avec « La Bulle à spectacles ».

# Synthèse : état des lieux

THEMATIQUES	Forces	Faiblesses	Enjeux
<b>Infrastructures et réseaux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Présence d'axes structurants en cours de redimensionnement (RN19 et RN57)</li> <li>. Pouvoir d'attraction du pôle de Vesoul en Haute-Saône</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. A36 et A5 peu aisées à atteindre</li> <li>. Points noirs routiers à Combeaufontaine et Port-sur-Saône</li> <li>. Territoire excentré par rapport aux grands axes de communication</li> <li>. Isolement de Vesoul par rapport aux agglomérations de Besançon, Montbéliard et Belfort</li> <li>. Manque d'approche globale « Val de Saône » avec le Pays Graylois</li> <li>. Couverture incomplète des réseaux de communication (télévision, téléphonie, internet)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Mettre à 2X2 voies la RN19 entre Langres et la Suisse et la RN57 entre Vesoul et Besançon</li> <li>. Pérenniser la ligne ferroviaire Paris-Bâle / trafic de marchandises</li> <li>. Améliorer le raccordement à l'axe Rhin – Rhône / RN57 et notamment l'accès à la future gare d'Auxon</li> <li>. Améliorer les complémentarités et synergies en termes de développement économique et de services entre Vesoul, Lure et Luxeuil</li> <li>. Se rapprocher du Pays Graylois à travers une démarche concertée « Val de Saône »</li> <li>. Créer une liaison autoroutière entre Langres et Vesoul à l'échéance prévue (2018)</li> </ul>

<b>Économie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Taux de chômage faible (6.7%), en dessous des niveaux départemental (7.7%), régional (7.8%) et national (8.3%) en mars 2007</li> <li>. Tradition industrielle avérée notamment dans le travail des métaux et du bois pour les cantons de l'Ouest*</li> <li>. Présence des pôles de compétence logistique et automobile</li> <li>. Tissu d'entreprises industrielles « à la campagne » important</li> <li>. Secteur de l'artisanat dynamique et diffus</li> <li>. Dynamique économique tertiaire de l'agglomération</li> <li>. Une géographie dans les cantons de l'Ouest laissant augurer de bonnes potentialités d'aménagement foncier*</li> <li>. Pression fiscale faible et un niveau de salaire contenu pour les cantons de l'Ouest*</li> <li>. Spécificité franc-comtoise, l'« Industrie automobile » est en tête des 3 premiers secteurs les plus employeurs devant « Santé, action sociale » et « Services opérationnels » au niveau du Pays</li> <li>. en 2004, le troisième secteur le plus créateur derrière le « Commerce de détail, réparations » et la « Construction » est celui du « Conseils et assistance », contrairement au niveau régional et en 1997 où c'est celui des « Hôtels et restaurants »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Assez bonne lisibilité de l'offre foncière et de la vocation des zones</li> <li>. Absence d'industries sur des secteurs porteurs</li> <li>. Faible taux d'activité féminin</li> <li>. Taux de chômage élevé pour les femmes et les jeunes</li> <li>. Faible mobilité des jeunes demandeurs d'emplois en milieu rural</li> <li>. Difficultés d'embauche sur les cantons de l'Ouest*</li> <li>. Tension sur le marché du travail</li> <li>. Faiblesse des politiques internes de gestion des RH dans les PME</li> <li>. Difficultés de transmission des savoir-faire et entreprises notamment pour les cantons de l'Ouest*</li> <li>. Présence de services de proximité fragilisée dans les Hauts du Val de Saône</li> <li>. Spécificité franc-comtoise, l'« Industrie automobile » est en tête des 3 premiers secteurs les plus employeurs devant « Santé, action sociale » et « Services opérationnels » au niveau du Pays</li> <li>. un déficit marqué en activités de type tertiaire : « Conseils et assistance », « Hôtels et restaurants », « Services opérationnels », « Activités récréative, culturelle, sportive » et « Activités immobilières »</li> <li>. un solde migratoire d'entreprises légèrement déficitaire</li> <li>. le volume des défaillances a augmenté de 58,1% entre 1997 et 2004, contre seulement 3.4% au niveau régional</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Mettre en place un accompagnement spécifique des jeunes demandeurs d'emplois</li> <li>. Inciter les dirigeants d'entreprises à réfléchir sur les choix stratégiques qui s'offrent à eux (Journées thématiques, ...)*</li> <li>. Travailler plus étroitement avec les dirigeants d'entreprises sur de la prospective, des outils partagés et actions de promotion communes (annuaire des compétences, ...)*</li> <li>. démarcher les entreprises franciliennes pour une implantation dans le 70*</li> <li>. Investir les possibilités offertes par le marché des résidences secondaires pour l'artisanat local</li> <li>. Valoriser la filière travail des métaux pour favoriser la création ou venue d'entreprises nouvelles</li> <li>. Aborder la problématique « transport » avec les entreprises*</li> <li>. Donner la possibilité à des salariés de créer leur entreprise*</li> <li>. Avoir une information fiable sur les offres foncières et immobilières disponibles*</li> <li>. Expertiser la problématique de l'artisanat de production (constat, perspectives, mesures adaptées)</li> </ul>
-----------------	--	---	--

<p><b>Agriculture et forêt</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Poids encore important de l'agriculture voire prépondérant dans la survie de certains cantons</li> <li>. Une agriculture bénéficiant d'un bon capital « image »</li> <li>. Un massif forestier important et de qualité</li> <li>. Quelques entreprises importantes dans la filière bois</li> <li>. Décret de l'AOC Gruyère signé</li> <li>. Présence label « emmental grand cru »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Une économie agricole peu diversifiée et peu valorisée localement</li> <li>. Peu de valorisation de la ressource forestière</li> <li>. Morcellement important de la propriété privée rendant difficile une gestion coordonnée</li> <li>. potentialités économiques directes et des valorisations complémentaires insuffisamment exploitées</li> <li>. Morcellement important de la propriété forestière privée rendant difficile une gestion coordonnée (+ éloignement des propriétaires, accès difficile, non gestion)</li> <li>. Coût de mise aux normes élevé des bâtiments agricoles</li> <li>. Difficulté de recrutement dans les exploitations agricoles de taille importante</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Accompagner les initiatives des PER autour du chanvre, ...</li> <li>. Explorer les pistes nouvelles de valorisation de la ressource forestière</li> <li>. Valoriser la filière bois*</li> <li>. Renforcer l'agriculture sous label qualité et favoriser la mise en place de circuits courts</li> <li>. Assurer la pérennité de l'exploitation agricole à moyen terme</li> </ul>
------------------------------------	---	---	--

<p><b>Tourisme</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Petit patrimoine rural et lié à l'eau assez riche</li> <li>. Activité de tourisme fluvial soutenue dans un contexte national et européen favorable</li> <li>. Une dynamique touristique présente autour de la Saône</li> <li>. Amorçe d'échanges entre les OTSI</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Manque de structuration et de lisibilité de l'offre touristique liée au patrimoine</li> <li>. Difficulté à diffuser la clientèle issue du tourisme fluvial</li> <li>. Insuffisance des infrastructures d'accueil globalement (hébergement, restauration, activités)</li> <li>. Faiblesse des hébergements en volume et en qualité</li> <li>. Absence de communication entre les différents opérateurs culturels et sportifs et envers le grand public</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Favoriser l'intra-tourisme et le tourisme de proximité sur la base des richesses du petit patrimoine</li> <li>. Améliorer le captage et la diffusion des flux issus du tourisme fluvial</li> <li>. Améliorer la qualité et diversifier les modes d'hébergement</li> <li>. Coordonner les politiques d'animation à travers un office de tourisme de pôle</li> </ul>
------------------------	---	---	---

<p><b>Démographie</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Stabilité de la population de manière générale</li> <li>. Faible densité démographique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Faible densité démographique</li> <li>. Cantons ruraux faiblement peuplés</li> <li>. Déclin démographique inquiétant pour certains cantons de l'Ouest haut-saônois (Amance, Jussey et Vitrey-sur-Mance)*</li> <li>. Absence d'effet positif de la proximité de la Haute-Marne*</li> <li>. Départ d'un nombre important de jeunes en âge de travailler et notamment des jeunes diplômés sur les cantons Ouest*</li> <li>. Faible proportion de cadres et professions intellectuelles supérieures</li> <li>. Faible proportion de diplômés de l'enseignement supérieur</li> </ul>	
---------------------------	--	--	--

# *Synthèse des analyses existantes*

- La synthèse des analyses existantes présente les ambitions et le projet du Pays Vesoul Val de Saône tel qu'ils ont pu être définis avant l'engagement de la démarche STDE.

- Basée sur les documents fondateurs du Pays (Charte et Diagnostic) et sur les études qui ont pu être réalisées jusque là, cette synthèse donne une vision globale du programme de développement validé par le Pays en amont de la démarche STDE.

- Ce programme est pris en compte pour construire le STDE puisque, si certains de ses objectifs ont d'ores et déjà été atteints et n'ont pas vocation à être repris dans le schéma, d'autres sont encore en cours et doivent y être intégrés..

Ambitions territoriales	Axes de coopération	Objectifs opérationnels	Pistes d'actions
<b>Valoriser la traversée du Val de Saône et de ses affluents</b>	Elaborer une stratégie de préservation du Val de Saône	. Poursuivre la consolidation des berges par des techniques végétales ou mixtes	
		. Favoriser les techniques agronomiques respectueuses des milieux humides sur les espaces riverains de la Saône et de ses affluents	
		. Coordonner les stratégies de prévention des risques d'inondation à l'échelle du Val de Saône et ses affluents	
	Promouvoir une stratégie de développement touristique à partir de la thématique « Val de Saône »	. Structurer une route touristique et de découverte du Pays à partir de la Saône	. Extension de l'aménagement des rives de Saône depuis Port-sur-Saône jusqu'aux communes du Nord du territoire . Inscription dans le réseau européen de la vélo-route Charles le Téméraire . Coordination et appui aux aménagements des collectivités . Création de boucles locales pédestres et ou cyclables de découverte du Pays à partir de « portes fluviales » . Montage de véritables produits touristiques . Coordination et soutien des manifestations festives . Mise en place d'échanges continus avec le Pays Graylois à propos des actions
		. Développer une offre de loisirs nautiques	. Spécialisation des activités des ports fluviaux . Mutualisation de certaines animations sportives et de moyens logistiques
		. Développer une offre de loisirs autour des patrimoines naturels et bâtis	. Promotion de la diversité patrimoniale du Pays auprès de la clientèle de proximité . Développement d'animations à caractère culturel et festif
		. Elaborer une campagne de communication et de promotion touristique du Pays à partir de la thématique « Val de Saône »	. Valorisation de la diversité du Pays à travers la thématique « tourisme fluvial » . Promotion au niveau départemental et à travers l'association CALLIOPPE
<b>Développer les fonctions d'entraînement du pôle vésulien</b>	Promouvoir un développement urbain maîtrisé de l'agglomération vésulienne	. Inciter à la coordination des politiques d'urbanisme communales à l'échelle de l'agglomération	
		. Inciter au renforcement des politiques de l'habitat à l'échelle de l'agglomération	
		. Mettre en place une politique foncière articulant les exigences de l'agriculture périurbaine et les extensions de l'urbanisation	
		. Inciter au rapprochement entre l'agglomération vésulienne et le Pays des 7 rivières	
	Renforcer la desserte et la mobilité au sein du Pays à partir du pôle vésulien	. Elaborer une stratégie de positionnement et de lobbying du Pays par rapport aux grands projets d'infrastructures	
		. Renforcer le maillage des réseaux de communication sur l'ensemble du Pays	
		. Développer les pratiques liées aux TIC	
	Renforcer le pôle économique vésulien	. Faciliter les déplacements à l'échelle du Pays	
		. Inciter au renforcement des pôles d'excellence « logistique » et « automobile »	

		. Développer une offre immobilière et foncière spécifique à l'agglomération	
		. Inciter au rapprochement économique avec les pôles industriels et technologiques voisins	
	Renforcer et diffuser l'offre éducative, culturelle, sportive et touristique à partir des équipements de centralité du pôle vésulien	. Soutenir la création ou la modernisation des équipements de rayonnement « pays »  <b>. Renforcer l'accès aux équipements et pratiques présents dans l'agglomération</b>	
		. Accroître la diffusion de l'offre de l'agglomération vésulienne	
		. Renforcer des synergies en matière d'équipements urbains et de programmations à l'échelle des villes de Vesoul-Lure-Luxeuil et vis-à-vis du pôle bisontin	
<b>Préserver et redynamiser les territoires de proximité, notamment les Hauts du Val de Saône</b>	Promouvoir une valorisation durable de la forêt	. Promouvoir, en articulation avec les autres espaces, une gestion durable des espaces forestiers	. Création d'une charte forestière de Pays
		. Développer la valorisation économique de la forêt	. Labellisation d'une filière de bois d'œuvre « Chêne de Pays » . Promotion locale de la filière bois-construction . Valorisation des sous-produits et bois de qualité médiocre dans le cadre d'une filière bois-énergie . Aide à la réalisation d'équipements collectifs
	Valoriser localement les productions agricoles	. Valoriser les productions traditionnelles à travers des circuits-courts de commercialisation en encourageant les démarches collectives	
		. Encourager le développement de nouvelles niches de production	. Soutien aux agriculteurs qui s'engagent dans la production, transformation et mise en marché des volailles, porcs fermiers et produits de l'agriculture biologique
	Consolider le tissu économique et les services en zone rurale	. Renforcer les pôles urbains intermédiaires et les pôles ruraux	. Hiérarchisation et spécialisation de l'offre foncière et immobilière économique sur le territoire issue de la démarche « schéma départemental des ZA » . Ciblage des politiques de soutien au commerce local et services publics sur les pôles urbains intermédiaires et ruraux
		. Accompagner les politiques intercommunales en faveur de l'artisanat et du commerce	. Soutien aux initiatives en faveur des métiers de la verrerie et de la ferronnerie d'art
	Promouvoir une qualité urbaine et paysagère en zone rurale	. Mettre en place une stratégie de préservation des paysages ruraux	
		. Inciter la mise en œuvre des aménagements de centres-bourgs et de cœurs de villages	
		. Renforcer les politiques intercommunales dans le cadre d'un PLH Pays	
		. Mettre en place une politique de réserve foncière articulant les exigences de l'agriculture périurbaine et extensions de l'urbanisation	
	Renforcer la qualité des eaux	. Renforcer les actions de préservation de la potabilité des eaux	

<b>Créer une identité de pays</b>	Mettre en place une politique de Pays en faveur de l'enfance et l'adolescence	. Appuyer le développement, la mise en réseau et la professionnalisation des différents modes de garde	
		. Mettre en réseau expérimentale des établissements maternels et primaires à l'échelle du Pays	
		. Appuyer la mise en réseau et la professionnalisation des acteurs socio-éducatifs et associatifs travaillant en direction des publics adolescents	
	Fédérer et professionnaliser les acteurs de l'économie sociale et solidaire	. Améliorer les structures d'accueil, mettre en réseau et professionnaliser les opérateurs travaillant en direction des personnes âgées	
		. Appuyer les actions de détection et de soutien aux publics en difficulté	
		. Travailler sur le repérage des activités locales compatibles avec le développement d'actions d'insertion	
	Renforcer les actions de gestion prévisionnelle des compétences et emplois	. Renforcer les actions de gestion prévisionnelle des compétences	. Démarchage avec les intercommunalités pour approfondir le repérage des besoins de compétences dans les secteurs de l'artisanat et du commerce  <b>. Evaluation des risques de délocalisation de certaines entreprises industrielles présentes dans le Pays</b>
			. Sensibilisation et communication sur la valorisation de certains métiers (forum emploi, ...)
	Créer une animation culturelle, sportive et touristique à l'échelle du Pays	. Mettre en réseau les offices de tourisme	
		. Coordonner le calendrier des événementiels à l'échelle du Pays	
		. Mettre en place une politique de communication à l'échelle du Pays	
		. Créer des événements culturels ou sportifs d'échelle Pays	
	Renforcer l'intercommunalité de proximité et les pratiques de concertation avec les acteurs locaux	. Renforcer l'intercommunalité de proximité	. Encouragement d'une couverture complète du territoire
			. Encouragement à l'agrandissement des intercommunalités
			. Harmonisation et extension des compétences transférées
			. Encouragement de la coopération technique voire spécialisation de certains
		. Adapter la structure juridique du Pays à ses futures missions	
		. Etoffer les missions du Conseil de Développement	
		. Etablir les modalités techniques d'appel à projets	

Carte charte

# Diagnostic de « terrain »

- Le diagnostic « terrain » consiste à prendre le « pouls du territoire ».

- Il permet de recueillir, au travers d'une enquête, les ressentis et attentes des acteurs économiques (entreprises) et territoriaux (État, communautés de communes, chambres consulaires, agence de développement) concernant les problématiques du développement économique.

- Fondée sur des entretiens, cette enquête donne la parole aux acteurs et leur permet de faire le point, d'une part, sur les limites et potentialités de leur territoire au regard des dynamiques en cours et à venir; d'autre part, sur les pistes d'actions qui leur semblent envisageables pour stimuler le développement économique territorial.

- Si cette enquête ne vise pas l'exhaustivité des points de vue, elle donne l'occasion de confronter les positions d'acteurs représentatifs du tissu économique et de décideurs territoriaux. Par ailleurs, elle permet de mesurer le niveau de concordance entre ces ressentis / attentes et les ambitions que le Pays s'est fixé en matière de développement économique.

- En faisant émerger des points de convergence et de divergence à débattre, elle donne la possibilité au Pays d'ajuster et de préciser les objectifs qu'il compte atteindre ; objectifs qui fournissent la matière aux orientations stratégiques inscrites au STDE.

# Personnes interviewées

**M. CHRÉTIEN**, Président du Pays Vesoul - Val de Saône  
**M. FERRY**, CC Agglo de Vesoul  
**M. WEYERMANN**, Président CC Pays de Saulx ; Mme BUTARD, ADL.  
**M. VANDERKAM**, Président CC Belles Fontaines ; M PIOCHE, VP Économie ;  
Mme AUGÉ, ADL.  
**M. OUDIN**, DRIRE  
**M. BOURGEAT**, CMA 70  
**M. FRENEAT**, DG Adjoint ACTION70  
**M. CLAUS**, Directeur général CONFLANDEY  
**M. JOURNET**, ancien cadre de l'UNION BEURRIERE  
**M. BESSON**, Gérant BESSON SA  
**M. RAMBAUX**, DG EUROSERUM  
Mme BERGEY, EBENISTERIE BERGEY  
**M. TISSERANT**, DG CGSM

# Forces et faiblesses du territoire selon les interviewés

## Infrastructures/ équipements

### Forces

#### ▪Des projets

(A31 Langres/ Vesoul à horizon 2018 ; mise en itinéraire express Vesoul/ Delle ; Centre hospitalier ; Parc des expositions à horizon 2009)

#### ▪Une couverture en télécommunication en progression (GSM, internet)

### Faiblesses

#### ▪Un enclavement assez marqué du point de vue routier, ferroviaire et aéroportuaire

(à plus de 40 mn d'un échangeur autoroutier ; 3h30 de voyage en train pour Paris ; des trains supprimés sur la ligne Paris Bâle ; pas de gare TGV à venir en Haute Saône ; pas de feroutage ; des aéroports Bâle, Zurich, Genève, Lyon... relativement éloignés)

#### ▪Un retard considérable concernant les projets d'infrastructures

(A31 ajourné à de nombreuses reprises...)

#### ▪Des difficultés de correspondance ferroviaire qui constituent des ruptures de charges

## Territoire

### Forces

#### ▪Un cadre de vie agréable

(sérénité, qualité de vie, proximité travail-maison...)

#### ▪Une ville Préfecture attractive, disposant de l'ensemble des services tertiaires nécessaires et « tirant son arrière Pays »

#### ▪Un repeuplement de l'Ouest du Pays sur l'axe RN19

(proximité de Vesoul, terrains peu chers, peu d'impôts locaux...)

#### ▪Une volonté de renforcement de l'intercommunalité

#### ▪Des territoires actifs notamment dans les domaines associatifs et culturels

### Faiblesses

#### ▪Un enclavement assez marqué

(éloignement des autoroutes, des aéroports, des gares TGV, des grands centres urbains...)

- **Un territoire profondément rural** ou en tout cas, reconnu comme tel
- **Une absence totale de notoriété voire un a priori négatif**  
(« ... la Haute-Saône, parent pauvre de la Franche-Comté »)
- **Un manque de prescripteurs nationaux** pour valoriser la Haute-Saône
- **Un manque de dynamisme général**  
(« on se satisfait de ce qu'on a ici » ; « population laborieuse qui ne sait pas se valoriser »)
- **Une ville préfecture modeste et manquant « d'accrochage » avec Besançon**
- **Un morcellement du territoire :**  
(de très nombreuses communes de – de 500 habitants, des CC de moins de 3500 hbts, qui disposent de peu de moyens)
- **Une déprise démographique sur la frange Ouest du Pays**
- **Des zones d'ortoirs en développement sur la N19 et la N57**

## Environnement économique

### Forces

- **Un passé industriel et une culture industrielle forte**  
(« ... attachement à l'usine... solidarité entre les chefs d'entreprises »)
- **Peugeot, un donneur d'ordre solide, fortement pourvoyeur d'activités et peu soumis à la concurrence des territoires puisque positionné sur de la logistique, non pas sur de la production**  
(« ... en progression constante en terme d'effectifs »)
- **Un panel d'activités diversifié avec quelques belles entreprises innovantes et en développement**  
(Peugeot, Eurosérum, Holcim, Fiday gestion, Saônoise de contreplaqué, Quivogne, Dalvard, Pâturage Comtois...)
- **Quelques entreprises de services très performantes** (Onlineformapro, Netizis, Medirect...)
- **Un gros volume de TPE**  
(« ... produisent des choses très diverses avec parfois des savoir-faire intéressants notamment concernant la fonderie ou les fermetures »)
- **Un artisanat dynamique et bien réparti sur le territoire**
- **Un développement du secteur des services à la personne**
- **Une forte activité de l'immobilier**
- **Une agriculture globalement dynamique**
- **Initiation de 2 pôles d'excellence rurale**  
(« Chanvre, colza, tournesol, de la culture à la valorisation » avec le Pays Graylois et « Plateforme de services en ligne et de réseau virtuel professionnel pour les PME et TPE »)

## **Faiblesses**

- **Une méconnaissance des « success stories » industrielles haut-saônoises**

(« ... on ne connaît pas nos belles entreprises ou alors on ne sait pas qu'elles sont ici »... « ... même les Haut-Saônois l'ignorent »)

- **Un seul pôle d'attractivité reconnu : Peugeot**
- **Une dynamique d'emploi industriel dépendante d'un seul donneur d'ordre : Peugeot Vesoul**
- **Une fragilité globale des entreprises locales**

(« ... souvent basées sur de la sous-traitance automobile, de la sidérurgie ou des savoir-faire de production, sans grande valeur ajoutée »)

- **Une difficulté à passer du statut de TPE à PME**

(« Les chefs d'entreprises sont peu formés et le taux d'encadrement très faible » ; « ... un certain nombre d'entreprises n'utilisent pas l'outil informatique »)

- **Pas de logique de filière, pas de regroupement d'entrepreneurs ou de lieux d'échanges**
- **Des difficultés d'acheminement des produits pour toutes les entreprises**
- **Des successions difficiles notamment pour les artisans...des TPE qui risquent de disparaître**
- **filière bois : une ressource abondante mais mal valorisée**

(une filière peu structurée. Le maillage de petites entreprises est important, mais entreprises de petite taille, difficultés à rayonner plus loin que localement...fragilité)

## **Main d'œuvre/ Formation**

### **Forces**

- **Une main d'œuvre de qualité**

(« ... fiable, volontaire...paix sociale »)

- **Des rémunérations peu élevées**

(« ... positif par rapport à la concurrence mondiale » ; « ...en termes de salaires, la FC est la 20ème région et la Haute-Saône est le 4ème dpt de FC »)

- **Une offre de formation correcte jusqu'au bac +2**

(une plateforme technologique en matière d'agro-équipement au Lycée agricole, IUT hygiène sécurité environnement, BTS force de vente...)

### **Faiblesses**

- **Difficulté de recrutement concernant le personnel qualifié/spécialisé**

(électromécanicien, plasturgiste, personnel bilingue ou trilingue... « pour la LGV, les entreprises vont chercher des polonais »)

### ▪ **Difficulté de recrutement concernant l'encadrement**

(« pas de cadre sur place ...impossible de faire venir des cadres, notamment des jeunes, et de les fixer »)

### ▪ **Un impact de Peugeot sur l'emploi ressenti comme négatif**

(« ...capte la main d'œuvre dans un rayon de 30 à 40 à kms et fait monter les salaires... impossible de lutter contre le mythe de l'emploi PSA »)

### ▪ **Une offre de formation supérieure largement insuffisante**

(pas de formations locales aux métiers de l'encadrement)

### ▪ **Difficulté à retenir les jeunes formés**

(« ils vont se former ailleurs et ne reviennent pas »)

### ▪ **Un taux de formation faible d'où une nécessité de formation interne soutenue**

## **Immobilier / foncier d'activités**

### ▪ **Forces**

#### ▪ **Du foncier d'activités disponible, peu coûteux**

(15€ en moyenne... 40€ max à Vesoul ; avec une TP plutôt basse)

#### ▪ **Un interlocuteur unique concernant l'immobilier d'entreprise : Action 70**

#### ▪ **5 projets de zones d'activités d'envergure**

(à Saulx, Combeaufontaine, Frotey-les-Vesoul, Echenoz-la-Méline et extension de Vesoul Technologia)

### ▪ **Faiblesses**

#### ▪ **Des ha en trop grand nombre**

(« toutes les communes ont leur ZA alors qu'il n'y a pas assez de demande...ha trop dispersés...les entreprises vont là où elles pourront trouver d'autres entreprises... »)

#### ▪ **Peu de foncier à commercialiser sur l'Ouest de la Haute-Saône**

#### ▪ **Peu de foncier dédié « exogène »**

## **Tourisme**

### ▪ **Forces**

#### ▪ **De nombreux touristes allemands et hollandais**

(résidences secondaires, notamment occupées par des hollandais ; « une agence immobilière spécialisée Hollande vient d'ouvrir »)

### ▪ **Faiblesses**

▪ **Une totale méconnaissance du territoire au niveau national ; très peu de touristes français**

▪ **Tourisme fluvial : une ressource insuffisamment valorisée**

(une dynamique portée essentiellement par des anglais, hollandais, allemands ; une dynamique saisonnière)

▪ **Tourisme vert : une dynamique insuffisante**

(pour valoriser la ressource d'où des retombées financières limitées ; une offre insuffisante en termes de services : hôtellerie/ restauration/ animations)

▪ **Un tourisme qui semble être « aux mains des autocaristes »**

(« les touristes arrivent en car, passent 2h sur un site et s'en vont définitivement...il faut les retenir sur le secteur »)

## Animation territoriale

▪ **Forces**

▪ **Des élus actifs localement**

▪ **Une bonne présence des acteurs économiques institutionnels sur le territoire**

▪ **Faiblesses**

▪ **Un manque d'ambition en matière de projet de développement**

(« Il faut prendre des risques, innover, être ambitieux...avoir confiance dans le territoire »)

▪ **Des entreprises demandeuses de plus de proximité avec les élus locaux et les interlocuteurs institutionnels**

(Région, Com Com, ACTION70, Université, représentants de la formation ; « les points de vue exprimés ne sont pas pris en compte par les politiques »)

▪ **Parfois des difficultés à bien percevoir l'articulation entre les démarches aux différents niveaux territoriaux**

# Pistes d'action évoquées par les interviewés

## ► Améliorer l'image voire donner une image au territoire (stratégie marketing) :

*(« faire savoir qu'on existe, valoriser nos atouts, redresser la tête, changer l'état d'esprit...s'appuyer sur une communication online...pousser de l'information aux prescripteurs ; s'appuyer sur un évènement très identifiant (valoriser le Festival du film asiatique dont le rayonnement reste limité, s'inspirer de Belfort/Eurockéennes»)*

## ► Permettre à Vesoul de valoriser sa proximité avec Besançon et la future gare d'Auxon

*(en travaillant sur la complémentarité des territoires ; orienter le développement de Vesoul sur le Sud)*

## ► Appuyer le développement des territoires fragiles

## ► Engager sur le périmètre Pays un dialogue avec les entreprises

*(pour prendre en compte leurs sollicitations et leurs besoins ...organiser des « petits déjeuners de l'entreprise thématiques...mettre en place une conférence économique permanente avec les forces vives, en garantissant qu'elles soient suivies d'actions)*

## ► Favoriser le regroupement des entreprises

*(sur les problématiques d'export (aides pour les foires internationales...), de distribution (mutualiser la logistique...), de communication (ex du SPL fermetures ), de recrutement (mutualiser des temps partagés sur le secrétariat...), d'innovation ; « favoriser la création de clubs d'entrepreneurs à l'échelle du Pays pour faciliter les échanges »)*

## ► Mettre en adéquation l'offre de formation locale et la demande des entreprises locales

*(mettre en place un programme de formation soutenu par la Région, créer une école d'ingénieur dans le domaine du bois)*

## ► Valoriser les plateformes technologiques

*(du Lycée agricole (plateforme agro équipement) et du Lycée Belin (plateforme s'usinage à grande vitesse))*

## ► Concentrer les crédits sur quelques projets de ZA à identifier

## ► Réfléchir aux vocations des zones et à leur articulation

## ► Sensibiliser les élus locaux aux problématiques liées au développement économique (et pas uniquement foncières)

## ► Engager des démarches de fusion de certaines CC, augmenter les ressources financières des CC (par la TPU) et leurs moyens d'expertise

## ► Renforcer la vocation d'interface de la structure Pays

*(notamment en ce qui concerne les échanges entre acteurs des territoires, institutions et entreprises)*

► **Valoriser le secteur d'activités « agro-équipement »**

*(ce secteur s'associe bien avec l'identité du territoire et certains savoir-faire innovants déjà présents)*

► **Structurer la filière bois**

*(fédérer au niveau du Pays voire du Département et peut être même de la région, l'ensemble des acteurs du bois (publics et privés...acteurs de l'emballage, de la fabrication de meubles, du déroulement, de la parqueterie, de l'énergie, des scieries... partenariats à monter avec les Vosges Saônoises, le Doubs, ...Isoroy, Parisot...) ; intégrer les forêts privées ; créer de la valeur ajoutée (préférer la première transformation à minima à la simple commercialisation de matières premières) ; être attentif à la ressource pour se donner les moyens de maîtriser les prix de la matière première (être raisonnable en matière de consommation de bois énergie...))*

► **Investir la problématique touristique**

*(cibler précisément la clientèle et développer une offre adéquate et complète (animations/ événements/ hébergement/ restauration/ forfait visites multi-sites ; travailler et accompagner financièrement le haut de gamme en s'appuyant sur la présence étrangère ; unifier la communication touristique en la fondant sur l'identité « Val de Saône » ; valoriser les ressources fluviales (attire une clientèle haut de gamme) ; développer les résidences secondaires (en réponse notamment à la demande allemande et hollandaise))*

► **Valoriser / renforcer l'agriculture locale**

*(en explorant de nouvelles pistes d'exploitation, en participant à la pérennisation des exploitations... « Le département est rural, c'est sa première ressource »)*

► **Travailler sur les usages des TIC en plus de compléter l'infrastructure**

*(pour que les entreprises notamment s'approprient les outils informatiques (« une nécessité absolue »))*

# *Les orientations stratégiques et actions prioritaires*

Les orientations stratégiques du STDE sont issues d'un débat réunissant les décideurs institutionnels locaux.

Fondé sur les conclusions de l'enquête de terrain et sur les analyses préexistantes (Charte, diagnostic, études..), ce débat permet de définir une stratégie de développement économique partagée, coordonnée et durable déclinée en orientations.

# Méthodologie

Les orientations, qui vont être développées ci-après, sont issues d'un séminaire, puis d'un débat en Conseil de développement et enfin d'un débat en Conseil d'Administration.

Le séminaire s'est déroulé de la façon suivante :

1. Priorisation des couples enjeux/ pistes d'orientations (présentés en Comité Technique et Comité de Pilotage ; ils auront été pour l'occasion retravaillés de façon à ce qu'il apparaisse clairement qu' « une piste d'actions répond à un enjeu »).
2. Approfondissement des actions par groupe (sur le mode du : quoi/ comment/ qui /quand).
3. Réalisation et restitution d'une synthèse.
4. Nouvelle priorisation des couples enjeux/ pistes d'actions et débat et définition des orientations stratégiques.

Sur chacune des pistes, il a été demandé aux personnes présentes dans le séminaire de valider/ invalider/ ajuster chacun des éléments du « quoi/ comment/ qui/ quand ». De cette façon, les orientations stratégiques ont été définies pas à pas par voie de consensus.

5. Un débat spécifique dans chaque instance (Conseil de développement et conseil d'Administration) a été programmé..
6. Rédaction du document final une fois la validation effectuée.

# Les 6 orientations principales en matière économique et touristique

A l'issue du travail de concertation et de validation, 6 orientations principales ont été retenues en matière de développement économique et touristique pour le territoire.

Orientation n° 1 : Améliorer les infrastructures

Orientation n° 2 : Stimuler le développement artisanal et industriel

Orientation n° 3 : Améliorer l'offre immobilière et foncière

Orientation n° 4 : Renforcer l'agriculture

Orientation n° 5 : Valoriser la filière « bois »

Orientation n° 6 : Stimuler l'activité touristique

D'autres orientations ont été évoqué et travaillé, mais n'ont été retenues comme prioritaires, notamment :

- Développer les TIC.
- Développer l'attractivité.
- Renforcer la cohérence territoriale.
- Améliorer la formation.
- Améliorer l'animation territoriale.

*Pour certaines de ces orientations, il s'avère être qu'elle sont plutôt des actions qui figureront dans les orientations principales.*

# Orientation n° 1 : Améliorer les infrastructures

## Descriptif :

Cette orientation a très vite trouver consensus au sein des différentes assemblée. Comme cela été dit dans le diagnostic ,

- la force du territoire réside dans la présence de 2 axes structurants qui sont en cours de redimensionnement (RN19 et RN57) et du pouvoir d'attraction du pôle vésulien en Haute Saône.

- Sa faiblesse ou ses faiblesses sont le peu d'aisance pour atteindre les autoroutes A36 et A5, ce qui rend le territoire excentré par rapport aux grands axes de communication, les points noirs routiers comme à Combeaufontaine, et Port sur Saône et l'isolement de Vesoul par rapport aux agglomérations francs comtoises (Besançon, Belfort et Montbéliard).

**Les élus sont donc unanimes pour favoriser le développement économique de notre territoire, il faut améliorer les infrastructures.**

## Action n° 1 : Améliorer la liaison à la future gare TGV d'Auxon

Les élus sont convaincus que le TGV pourra être une chance pour notre territoire. Néanmoins, il convient dès à présent de réfléchir à des aménagements et des stratégies de développement en matière

- d'accessibilité du territoire,
- de mobilité et d'intermodalité,
- d'image et de communication,
- d'économie et d'offre territoriale,
- de tourisme,
- et d'aménagement urbain et d'habitat.

le Pays, en partenariat avec d'autres institutions (l'État, la Région, le Département, la CAGB, les Communautés de Communes, les Pays voisins...) doit s'employer à développer et à mettre en œuvre les conditions pour que l'arrivée du TGV soit une réussite pour notre territoire mais également pour celui régional.

## Action n° 2 : Renforcer la desserte et la mobilité au sein du Pays à partir du pôle vésulien

Cette action va de paire avec l'action n° 1, en effet, si nous améliorons la liaison à la future gare, ceci se fera par le biais du pôle d'échange multimodal de Vesoul. Ainsi, afin d'irriguer le territoire, il conviendra depuis Vesoul de renforcer la desserte du territoire et ainsi contribuer à une meilleure mobilité de nos habitants. Cette mesure va dans le sens du grenelle de l'environnement.

De plus, cette action se fait écho d'une demande de plus en plus urgente dans les communes rurales, du problème de mobilité. Il convient donc d'engager une étude à l'échelle du pays pour étudier comment faciliter les déplacements au sein du territoire et répondre aux problèmes de mobilité des habitants.

### **Action n° 3 : Faire du lobbying afin de renforcer les dessertes routières du territoire**

Comme cela est écrit ci-dessus, le territoire souffre d'un enclavement, il faut donc pour favoriser le développement économique impérativement veiller à ce que le Pays se dote de moyens de communication adaptée. C'est pourquoi, les élus souhaitent faire du lobbying pour que des dessertes soient construites sur le territoire.

Les élus souhaitent également organiser une veille et une réflexion stratégique de développement dès lors que des projets émergeront, comme ce qui est envisagé dans l'action n° 1 avec la gare TGV, mais également par rapport aux grands projets d'infrastructures (pérenniser la liaison ferroviaire Paris – Bâle au niveau des voyageurs et du fret, parvenir à réaliser la liaison autoroutière entre Langres et Vesoul à l'échéance prévue (2018), mettre à 2x2 voies la RN 19 entre Vesoul et la suisse et la RN 57 entre Vesoul et Besançon...)

# Orientation n° 2 : Stimuler le développement artisanal et industriel

## Descriptif :

Concomitant aux améliorations des infrastructures sur notre territoire qui sont comme nous l'avons développé dans le premier enjeu, vitale pour notre développement. Le Pays doit également se préparer à favoriser le développement artisanal et industriel et également à le stimuler par tous les moyens.

**Les élus, mais également les décideurs institutionnels locaux au cours du séminaire ont donc fournis des pistes d'orientations dans ce domaine.**

## Action n° 1 : Former les élus locaux aux différentes problématiques liées au développement économique

Actuellement, lorsque nous évoquons développement économique, les élus de notre territoire pensent immédiatement création d'une zone d'activités. Or, le développement économique peut être multiple et les problématiques également diverses. Les élus souhaitent donc pouvoir être formés sur les problématiques liées au développement économique.

Ces formations pourraient prendre la forme d'un ou plusieurs séminaires destinées aux élus et pourraient faire intervenir des acteurs institutionnels travaillant avec les acteurs économiques, mais également des chefs d'entreprises, voire des spécialistes dans différents domaines d'activités.

Ces formations permettraient également de désigner un élu référent pour traiter des problématiques économiques dans chaque Communauté de Communes.

## Action n° 2 : Identifier et conseiller les entreprises du territoire, notamment celles en difficultés et les créations ou les reprises

Il est important pour notre territoire de bien connaître notre tissu économique et par la même de connaître leurs différents projets (extension, recrutement...), mais également leurs difficultés éventuelles.

Ainsi, afin d'aider nos entreprises en difficultés à se sortir de leurs crises, nous pourrions imaginer créer ou mandater **un groupe de conseillers seniors** que nous pourrions puiser dans le Conseil de développement ou dans les Communautés de Communes.

Sur le même principe, nous pourrions également imaginer « **un parrainage** » pour les jeunes créateurs d'entreprises ou les jeunes repreneurs d'activités sur notre territoire.

### **Action n° 3 : Favoriser le regroupement d'entrepreneurs et artisans**

Il s'agit notamment de créer un « **club d'entrepreneurs et d'artisans** » à l'échelle du pays en s'appuyant sur des réunions thématiques (ex: export, recrutement, management...). Il conviendra de s'appuyer sur les expériences de la CCI et d'Action 70, voire mutualiser les réunions organisés par ces deux structures.

Le but du club est que les chefs d'entreprises puissent se connaître, créer des liens, échanger sur des thèmes, des problèmes rencontrés, des solutions trouvées...

Ce club pourrait trouver un appui dans son fonctionnement par la commission économique du conseil de développement.

Il s'agit également de créer un **espace communautaire** dédié notamment aux entreprises artisanales et favoriser la mutualisation de certaines fonctions (ex: pôle secrétaire...). Cet espace pourra être créé si la demande en est faite, notamment suite à une réflexion engagée dans le club

### **Action n° 4 : Renforcer le dialogue entre entreprises et élus**

Comme cela a été mentionné dans le diagnostic « de terrain », les chefs d'entreprises souhaiteraient plus de proximité avec leurs élus locaux. Ces derniers estiment que leurs points de vues ne sont pas pris en compte par les politiques.

Il s'agit à l'échelle du pays, d'organiser des moments privilégiés de rencontre entreprises / élus en s'appuyant sur les clubs d'entrepreneurs et d'artisans cités ci-dessus.

Il s'agit également d'organiser des rencontres régulières entre Communauté de Communes / entreprises pour faire connaître aux entreprises les actions qui sont engagées par les Com de Com.

### **Action n° 5 : Impliquer les dirigeants d'entreprises dans les problématiques de promotion et de prospective territoriale**

En s'appuyant sur les « **club d'entrepreneurs et d'artisans** » à l'échelle du pays, il s'agit d'organiser et d'animer des débats impliquant les entreprises, les collectivités sur des thématiques comme la définition du schéma des zones d'activités, la définition de la stratégie de communication et des supports de communication adéquates, la définition en besoin d'équipements ou de services sur les zones d'activités.

### **Action n° 6 : Valoriser la filière « travail des métaux »**

La filière « travail des métaux » est encore très présente sur notre territoire, c'est pourquoi le Pays se doit d'avoir un regard particulier sur ces entreprises, qu'il doit en compagnie des Communautés de Communes et des institutions accompagner au mieux. Il s'agit notamment d'organiser des moments privilégiés

de rencontres entre les entreprises de la filière (club, dîner...) en s'appuyant sur le club des entrepreneurs.

### **Action n° 7 : Expertiser la problématique de l'artisanat, adapter des moyens et favoriser le développement**

Comme cela a été dit dans le diagnostic, l'artisanat est très présent, dynamique et diffus sur le territoire du Pays Vesoul – Val de Saône. Néanmoins, il existe une réelle problématique de transmission et reprise d'activités. C'est pourquoi, les élus souhaitent organiser des rencontres collectivités/artisans à l'échelle communautaire sur la base de moyens spécifiques (antenne locale du clubs des entrepreneurs et des artisans) pour expertiser cette problématique localement et identifier les moyens de développement, puis relayer les informations obtenues au niveau du Pays.

Cette action sera également suivi par la chambre des métiers.

Les élus souhaitent également qu'un outil de suivi pour réaliser la veille technologique puisse être mis en place.

### **Action n° 8 : Donner la possibilité aux salariés de créer leurs entreprises**

Il s'agit notamment de se faire le relais auprès des institutions pour accompagner les salariés dans ce genre de démarche.

### **Action n° 9 : Renforcer le pôle vésulien notamment vers le Sud**

Le développement de Vesoul se fait de plus en plus en relation avec l'agglomération bisontine. Par conséquent, il convient de faciliter et de renforcer le développement économique au sud de l'agglomération. Il convient donc de les pôles d'excellence « logistique et automobile », inciter au rapprochement économique des pôles industriels et technologiques voisins et de créer une communauté d'intérêt au niveau des Communautés de communes et d'agglomération voisines de la RN 57 en rapport avec la future gare TGV.

### **Action n° 10 : Améliorer les complémentarités et les synergies économiques entre Vesoul, Lure et Luxeuil les Bains**

Pour se faire, il s'agit notamment d'organiser des moments privilégiés d'échange (club, dîner...) inter pays, inter communauté de communes.



# Orientation n° 3 : Améliorer l'offre immobilière et foncière

## Descriptif :

Comme nous l'avons vu plus haut, le développement économique passe par les infrastructures, le dynamisme de nos entreprises et dans les moyens que l'on déploie pour les soutenir et les aider à se développer. Un des développements possibles passent par l'amélioration de notre offre foncière et immobilière et par une meilleure lisibilité de cette dernière.

## Action n° 1 : Hiérarchiser puis spécialiser l'offre territoriale à l'échelle du pays sur la base du schéma départemental des ZA de 2002 qui doit être actualisé

Le schéma départemental des ZA réalisé en 2002 sur proposition du conseil de développement et sur validation par le Conseil d'Administration a permis de définir des zones : ZA, PDE et ZR. Il convient aujourd'hui d'affiner cette base en fonction des évolutions territoriales et de concentrer les crédits sur les PDE et les ZR. Il convient par exemple de concentrer les efforts financiers sur de nouvelles zones de l'agglomération : Frotey les Vesoul et Echenoz la Méline, de favoriser une zone inter-intercommunale sur le secteur de Combeaufontaine et également sur Saulx comme cela était mentionné dans notre première hiérarchisation.

Les élus souhaitent notamment favoriser la mutualisation de moyens autour de zone d'intérêt Pays (PDE) avec une mise en place d'un système de péréquation (TP de zone, Syndicat Mixte...).

### Nouvelle hiérarchisation \_ Liste des zones d'activités retenues PDE

- Combeaufontaine
- Echenoz la Méline
- Frotey les Vesoul
- Saulx

## Action n° 2 : Disposer d'une information fiable sur les libérations foncières ainsi que les offres immobilières

Les élus proposent qu'à l'échelle du Pays, il puisse y avoir une synthèse des PLU, (SIG Pays), ce qui permettrait d'avoir une bonne visibilité du foncier. De même, il conviendra d'inciter l'ensemble des Communautés de Communes d'utiliser et de mettre à jour l'extranet de l'ARD qui reprend l'ensemble des Zones (tableau et cartes), travail réalisé à la base par le Pays, qui l'a ensuite confié à l'ARD, afin que ce travail puisse être enrichi dans le temps.

### **Action n° 3 : Améliorer l'offre foncière en milieu rural**

Il s'agit notamment d'anticiper les mutations futures de notre territoire (arrivée de l'autoroute) en incitant à la constitution de réserves foncières. Il s'agira donc de travailler avec la SAFER pour organiser des échanges pour permettre de faire des réserves foncières nécessaires à la constitution de zones de développement économiques notamment sur Combeaufontaine et de ne pas mettre en péril des exploitations agricoles.

Il s'agit également de construire un outil de veille qui permette sur l'ensemble du Pays de connaître les locaux disponibles ou qui vont l'être, leurs surface, leurs utilisations... afin de favoriser une reprise rapide.

# Orientation n° 4 : Renforcer l'agriculture

## Descriptif :

L'agriculture constitue un pan non négligeable de notre économie locale, c'est pourquoi les élus souhaitent la maintenir voire mener des actions qui viseront à la renforcer.

L'agriculture locale est essentiellement tournée vers de la polyculture (élevage et céréales). Il convient soit de trouver de nouveaux débouchés ou nouvelles niches, soit de conforter celles existantes.

## Action n° 1 : Accompagner les initiatives du PER « Chanvre, colza, tournesol, de la culture à la valorisation »

En 2006, les 2 pays (Graylois et Vesoul – Val de Saône) se sont coordonnés pour répondre à l'appel à projet PER qui a été labellisé en juin 2006. Depuis cette date, les 2 pays coordonnent les actions et les mettent en œuvre. Il convient donc de soutenir en terme d'animation, de communication et de promotion le dit PER.

## Action n° 2 : Développer des labels de qualité

Comme cela a été dit préalablement, l'agriculture locale est tournée vers la polyculture (élevage laitier, allaitante et culture). Les élus souhaitent donc soutenir cette agriculture notamment en terme d'information et de promotion des coopératives locales qui participent à l'AOC gruyère et emmental grand cru.

## Action n° 3 : Accompagner la mise en place de circuits courts en encourageant les démarches collectives

Il convient de soutenir l'agriculture traditionnelle, notamment en développant sur le territoire des circuits courts (points de vente directs, AMAP, paniers...). Les Communautés de Communes peuvent aider dans la mise en œuvre de lieux de ventes directes (cf. Bougnon – mise à disposition de locaux adaptés) ou dans l'information des producteurs locaux par le biais des marchés nocturnes de Pays. En tout état de cause, il s'agira de d'encourager les initiatives agricoles, notamment lorsque ces dernières prennent appui sur des groupements de producteurs.

## **Action n° 4 : Encourager le développement de nouvelles niches de production (exemple le bio)**

Il s'agit notamment de soutenir , mettre en réseau les agriculteurs qui s'engagent dans la production, la transformation et la mise en place d'un marché des volailles, des porcs fermiers et des produits issus de l'agriculture biologique.

Il convient de se rapprocher de la chambre d'agriculture de Haute-saône pour mener une ou des actions partenariat visant à développer ses nouvelles niches.

## **Action n° 5 : Développer l'agro-tourisme**

Le développement du tourisme dans notre territoire est une niche économique, qu'il convient de développer. Par conséquent, les élus souhaitent par aires de projets, rencontrer les agriculteurs et les sensibiliser au développement d'agro-tourisme. Par la m<sup>^</sup>me, les élus par Communautés de Communes ou par aires de projets étudient la possibilité d'octroi d'aide financière.

# Orientation n° 5 : Valoriser la filière « bois »

## Descriptif :

La notion de filière « bois » a fait débat au sein des groupes d'élus. En effet, pour certains cette notion est relativement floue. C'est pourquoi, les élus souhaitent que la filière soit travaillée au niveau de l'ONF, de la COFOR 70, de l'ADEFOR et du CRPF.

Le rôle du Pays sera essentiellement de soutenir et de se faire le relais d'actions qui seront initiées par ces organismes.

## Action n° 1 : Valoriser les sous produits et bois de qualité médiocre dans le cadre d'une filière bois énergie

Il s'agit notamment au niveau des Communautés de Communes de missionner l'ONF pour sensibiliser et organiser les acteurs de la filière en vue de valoriser les sous produits et bois de médiocre qualité des communes forestières.

## Action n° 2 : Promouvoir, en articulations avec les autres espaces, une gestion durable des espaces forestiers

Il s'agit notamment d'initier des démarches types chartes forestières à l'échelle des Communautés de Communes ou des aires de projets, comme cela a été fait dans la Communauté de Communes des Combes et comme cela sera le cas dans l'aire de projets des Hauts du val de Saône.

Le rôle du Pays est de soutenir ces initiatives et de se faire écho pour sensibiliser les communes, ce au côté de la COFOR 70.

## Action n° 3 : Créer des structures de gestion de la forêt privée pour promouvoir la production

La forêt privée est très nombreuses dans notre territoire. Elle est souvent peu ou pas exploitée du fait notamment d'un mauvais accès, ou d'une méconnaissance. C'est pourquoi, il convient d'appuyer l'ADEFOR et le CRPF pour créer des syndicats de gestion et de créer des groupements de propriétaires, afin de mieux gérer la forêt privée.

Il convient de regarder de plus près l'action qui s'est déroulée sur Champagny et de s'en inspirer.

# Orientation n° 6 : Stimuler l'activité touristique

## Descriptif :

Le tourisme est un secteur économique qui mérite plus d'attention de la part des élus. C'est pourquoi, ils ont décidé de mettre en œuvre des mesures d'accompagnement tant financiers que dans des outils pour capter les flux de clientèle touristique.

## Action n° 1 : Améliorer la qualité et la diversité des hébergements

Les hébergements touristiques du pays ne correspondent peu ou plus à l'attente des consommateurs. Les touristes veulent de la qualité, du confort et des activités.

C'est pourquoi, les Communautés de Communes souhaitent inciter les investisseurs privés en accompagnant et en abondant les aides financières du département, notamment pour la création de gîtes mais également de chambre d'hôtes.

Les élus souhaitent également développer des actions en s'appuyant sur le schéma départemental du tourisme et en travaillant en étroite collaboration avec Destination 70.

## Action n° 2 : Développer l'intra tourisme et le tourisme de proximité

L'activité touristique de notre territoire doit également répondre à un besoin d'une clientèle locale ou de proximité qui recherche sur une journée ou deux journées des activités à pratiquer. C'est pourquoi, il s'agit au sein de la commission touristique du conseil de développement et en partenariat avec les Communautés de Communes de trouver des produits autour des loisirs et du patrimoine. Le but étant par ces produits d'améliorer également notre notoriété.

## Action n° 3 : Améliorer le captage et la diffusion des flux touristiques

Il s'agit de réfléchir au sein de la commission touristique du conseil de développement et en partenariat avec les Communautés de Communes de créer des occasions de s'arrêter dans nos villages en développant des manifestations (marchés de pays, festivals...) ou en mettant en place des outils (aires de stationnement, signalétiques...).

### **Action n° 3 : Promouvoir l'offre de découverte autour du patrimoine naturel et bâti**

Comme l'a démontré une étude « Architectures et paysages » réalisée par une stagiaire au sein du Pays, le territoire est riche de ce patrimoine bâti et naturel. C'est pourquoi, les élus souhaitent pouvoir mettre en place des guides, de la signalétique, des produits, des expositions... destinés à faire la promotion de ces richesses.

# Conclusion

Ce schéma Territorial de Développement économique traduit une **stratégie partagée et collective** à l'échelle du Pays en prenant en compte les réalités du territoire à un instant « T », les ambitions des collectivités locales et les attentes des acteurs économiques locaux.

Les élus ont souhaité pour les années à venir, concentrer leurs efforts sur ces 6 orientations :

Orientation n° 1 : Améliorer les infrastructures

Orientation n° 2 : Stimuler le développement artisanal et industriel

Orientation n° 3 : Améliorer l'offre immobilière et foncière

Orientation n° 4 : Renforcer l'agriculture

Orientation n° 5 : Valoriser la filière « bois »

Orientation n° 6 : Stimuler l'activité touristique.

Le bureau du Pays souhaite remercier tout particulièrement l'ARD pour avoir conduit le travail de diagnostic et d'enquête, ainsi que les partenaires institutionnels, les Présidents et les ADL des différentes Communautés de Communes du Pays et les membres du conseil de développement qui ont apporté leurs connaissances du terrain et leurs analyses.

**Il nous faut donc dès à présent mettre en œuvre tous ensemble, les orientations et les actions développées dans la dernière partie.**

Réalisé par :



Soutenu par :

